VOLUME XVII. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 12 MARS 1930 — NUMERO 41



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

POUR AIDER LE CREDIT AGRICOLE

On discute l'établissement d'un système de prêts agricoles intermédiaires — Mlle Agnès MacPhail et la propagande pour la paix — Projets de loi sur le divorce

Ottawa. — La Chambre a discuté pendant deux heures l'établissement d'un système de prêts intermédiaires pour l'agriculture. M. Alfred Speakman, progressiste (Red Deer), père de la proposition, dit que le crédit au fermier est de trois sortes: le crédit à court terme, le crédit à long terme et le crédit intermédiaire. C'est celui-ci qu'il voudrait voir établir. Il manque aux fermiers qui peuvent déjà contracter des emprunts sous les deux autres formes.

Prêt pour un ou deux ans

L'emprunt à la banque convient bien mieux au commerçant qu'à l'agriculteur. La banque peut difficilement prêter à plus de six mois. Il faut à l'agriculteur un système de prêt à un ou deux ans. De cette façon il pourrait acheter de jeunes animaux et payer sa dette quand il aurait élevé son troupeau et l'aurait vendu. Les Etats-Unis ont déjà un système de cette sorte. Le gouvernement canadien pourrait faire la même chose en se servant de l'organisation dont il dispose déjà pour le crédit hypothécaire à long terme.

M. Speakman admet que le crédit agricole intermédiaire doit être établi selon les principes d'affaires reconnus. Il ne faut pas que le prêt consenti soit pour une somme disproportionnée avec les garanties fournies par l'emprunteur. La garantie cependant ne doit être que mobilière: bestiaux et autres biens meubles. La question mérite en tout cas d'être étudiée soigneusement et M. Speakman espère qu'elle sera référée au comité de la banque et du commerce.

L'opinion de M. Dunning

Le ministre des finances, M. Dunning, répond au parrain de la résolution. Un moyen de faciliter le crédit intermédiaire à l'agriculture, ce serait de donner plus de latitude aux banques à charte à propos des garanties qu'elles peuvent accepter. Mais une telle chose ne serait pas sage.

Aux Etats-Unis le système du crédit intermédiaire à l'agriculture a fait naître toute une organisation compliquée et qui nous manque. L'organisation que nous possédons déjà pour l'administration de la loi du prêt agricole ne conviendrait pas. La loi du prêt agricole favorise des prêts à long terme, trente ans. Cela ne conviendrait pas pour répondre aux besoins que l'on signale. Pourquoi n'attendrions-nous pas encore afin de profiter pleinement, sans qu'il nous en coûte rien, de l'expérience actuellement tentée aux Etats-Unis? En attendant, cette question du prêt intermédiaire à l'agriculture pourrait utilement être étudiée par le comité parlementaire de la banque et du commerce.

Pas de délai

Un progressiste, M. William Irvine, ne veut pas admettre qu'il nous faille attendre les résultats de l'expérience tentée aux Etats-Unis. L'agriculture dans l'Ouest principalement, a besoin, pour passer le plus tôt possible à la culture mixte, d'un système de crédit convenable. Le problème est difficile et mérite d'être étudié avec soin. Il ne faut cependant pas ajourner continuellement l'étude en question. M. Irvine propose alors, en amendement à la résolution, que la question soit référée au comité parlementaire de la banque et du commerce. Sa proposition est adoptée unanimement.

Pour la paix

Mlle Agnès MacPhail a engagé un débat sur une résolution qu'elle inscrit immanquablement chaque année au feuilleton de la Chambre, demandant que pour chaque cent dollars dépensés pour la guerre, un dollar soit dépensé pour promouvoir la paix par la fondation d'une chaire des Relations internationales et de bourses internationales dans chaque université canadienne.

Mlle MacPhail a non seulement fait adopter avec un léger amendement sa résolution, mais elle a obligé les deux grands chefs, MM. Mackenzie King et Bennett, à se prononcer là-dessus. L'un et l'autre ont voté, comme tout le reste de la Chambre, puisque le vote a été unanime, en faveur du renvoi de la résolution au comité parlementaire des affaires internationales.

M. Ernest Lapointe

M. Lapointe est favorable au principe de la résolution, mais, dit-il, les octrois demandés par Mlle MacPhail blesseraient l'indépendance même des universités qui en bénéficieraient. Des universités que nous avons, une vingtaine environ, quelques-unes sont provinciales, d'autres sont confessionnelles et d'autres sont des entreprises privées. Toutes sont jalouses de leur autonomie.

Actuellement, ces universités font un très beau travail en faveur de la paix mondiale par leurs chaires d'économie politique, de droit international, d'histoire et autres. Il n'y a pas de meilleurs apôtres de la paix internationale que nos professeurs d'universités. Cependant quelques autorités canadiennes pourraient très bien, suivant un précédent européen, biffer des manuels scolaires tout ce qui serait de nature à alimenter entre les peuples la défiance et même la haine.

Mais ce travail encore appartient à l'initiative provinciale.

Le premier ministre

Le premier ministre a parlé dans le même sens que son ministre de la Justice.

Il ne peut approuver la résolution à l'étude, bien qu'il soit en faveur des dépenses encourageant la paix internationale, de bourses internationales et de chaires d'enseignement de la paix internationale. Comme toutefois cet enseignement relève des provinces, le fédéral ne peut y voir.

Les bourses devraient être fondées ou par des individus ou encore par les provinces. Le fédéral ne pourrait prendre l'initiative de relations internationales ou simplement nationales dans ce sens sans courir des risques.

M. Bourassa

M. Bourassa, député indépendant de Labelle, approuve le but que s'est proposé Mlle MacPhail dans sa résolution, mais demande de ne pas mêler les questions. Si, par exemple, avant la guerre, Lord Grey de Fallodon avait poussé le courage jusqu'à faire part à la France, à l'Allemagne et à la Russie, de l'attitude de la Grande-Bretagne, il aurait probablement évité la guerre mondiale, ce qui prouve qu'il est parfois nécessaire d'éclairer l'opinion publique. Cette opinion se trouve dans des Mémoires qui, aux yeux de M. Bourassa, ont une grande valeur.

Pour éviter la guerre mondiale il aurait probablement suffi, dit M. Bourassa, de tenir un plébiscite dans les pays qui devaient entrer en conflit. Il demande qu'on prêche la paix aux populations et qu'on enseigne aux jeunes un patriotisme à base de charité.

D'après le député de Labelle, le gouvernement pourrait utilement travailler en faveur de la paix mondiale en encourageant des institutions internationales comme l'Union panaméricaine, ou encore des initiatives privées qui travaillent dans le sens de cette paix. "Travaillons fermement à une unité canadienne plus forte, en encourageant tout d'abord l'amour de notre patrie, et ensuite l'amour des patries des autres."

M. Bennett

M. Richard-B. Bennett, chef conservateur, trouve qu'à travers les siècles la nature humaine reste passablement la même. L'essentiel est de limiter les façons de la mode par la puissance des lois. Il faudrait préparer les peuples à un statut imposant la paix. M. Bennett admet que l'enseignement appartient aux provinces. Mais il est mille autres manières de faire l'éducation des gens en faveur de la paix.

La meilleure manière de travailler à la paix internationale serait de donner plus d'extension à notre droit international. On devrait engager les peuples à s'adresser à un tribunal de justice, tout comme on le fait pour les individus.

Le divorce

Vendredi on a commencé à étudier, pendant l'heure consacrée aux bills privés, le projet de loi de M. Henri Bourassa, député indépendant de Labelle, demandant de biffer de la présente "Loi du Mariage et du divorce" tout ce qui a trait au divorce. On a aussi étudié le projet de loi de M. J.-S. Woodsworth, socialiste de Winnipeg, demandant l'institution de tribunaux en divorce dans la province de l'Ontario.

Les deux députés ont parlé en faveur de leurs bills; M. Letellier (Compton) s'est élevé contre le divorce.

EDMONTON. — La Législature étudie un bill demandant la création d'un ministère des ressources naturelles.

LE CONCOURS SE TERMINE LE LUNDI 24 MARS

Vous n'avez plus que dix jours pour trouver la solution de ce problème de casse-tête et nous l'envoyer.

Nous conseillons à toute personne qui a déjà envoyé une solution de la recommencer. Si vous trouvez un nouveau total et désirez nous l'adresser, vous pouvez le faire, mais les abonnements qui accompagnaient votre première solution ne peuvent être crédités pour une autre solution. Pour qualifier votre nouvelle solution, vous devez y joindre un montant d'abonnement additionnel.

Le prix spécial de $100 en argent sera décerné le 24 mars. Peu de candidats sont sur les rangs pour ce prix; il peut être gagné facilement dans les prochains jours.

Vous avez jusqu'au lundi 24 mars pour maller votre solution, votre formule d'inscription et vos abonnements à votre bureau de poste.

Les abonnés dont l'abonnement est en retard devraient payer leurs arrérages et une année d'avance. Envoyez votre réponse avec le paiement de votre abonnement; ce paiement vous est crédité sur notre liste d'abonnés et de plus il vous donne droit de participer au concours et de gagner un prix.

Les abonnés dont l'abonnement expire dans les prochains mois, ou en 1930, devraient le renouveler maintenant. Votre abonnement vous sera crédité pour le montant que vous payez et votre formule d'inscription, de même que votre solution vous donneront le droit de concourir pour les prix.

Souvenez-vous de ceci: que votre solution soit accompagnée de $2 00 ou $10 00, vous avez le droit de concourir et gagner des prix.

Donnez un bon coup d'épaule. Aidez-nous à vous procurer le meilleur journal français de l'Ouest. Beaucoup de propagande nous aide et naturellement elle peut aussi vous aider à gagner $2,000.

UNE CONVENTION DES COMMISSAIRES CATHOLIQUES DE LA SASKATCHEWAN

Elle se tiendra à Saskatoon les 26 et 27 mars et sera d'une grande importance, à raison des circonstances actuelles

Prince-Albert, Sask.—C'est à Saskatoon que les commissaires d'écoles franco-canadiens se réuniront, les 26 et 27 mars, en convention conjointe avec les autres commissaires catholiques. L'importance de cet événement ne peut échapper à personne. Il marque les débuts d'une coopération beaucoup plus étroite entre les différents groupes catholiques de la Saskatchewan.

Jusqu'à présent les catholiques, non attaqués, n'éprouvaient point le besoin de s'unir pour se défendre contre les dangers non existants. Il y avait bien eu une campagne bruyante en 1918, mais elle était dirigée bien plus contre l'enseignement des langues que contre l'idée religieuse.

Il n'en est pas ainsi aujourd'hui. Les amendements que l'on apporte à la loi scolaire, en interdisant les emblèmes religieux et le port de l'habit religieux dans les écoles publiques atteignent directement et intentionnellement les catholiques. Dans ces conditions, le devoir de ceux-ci est tout tracé: il consiste à s'unir dans la défense de leurs écoles menacées.

C'est pourquoi, après entente entre les chefs des différents groupes, on a résolu d'organiser cette convention générale qui s'adresse à tous les commissaires catholiques de la province.

Pas de fusion

Ce n'est pas une fusion. Chaque organisation conserve son indépendance absolue. C'est une entente étroite, et une entente qui se continuera après la convention par les soins des exécutifs.

Les séances d'ouverture et de clôture seront plénières, sous la présidence conjointe des présidents des deux organisations de commissaires déjà existantes. L'usage des deux langues officielles du pays y sera autorisé. Durant les autres séances, les deux sections siègeront dans des salles séparées, ce qui permettra à chaque groupe d'étudier les questions qui lui sont particulières. Les résolutions d'intérêt général, après avoir été discutées séparément, seront soumises au vote des délégués en séance plénière.

Questions importantes

Des questions importantes seront soumises aux délégués. La situation légale et constitutionnelle des écoles séparées, de l'enseignement religieux et de l'enseignement du français y sera étudiée. Nous aurons à établir notre attitude, vis-à-vis l'interprétation du département de l'Education, en ce qui concerne la langue à employer durant la demi-heure d'enseignement religieux, comme nous aurons également à trouver un moyen pour nous procurer les instituteurs et les institutrices qui vont nous manquer par suite de la suppression de l'échange des diplômes avec Québec. Nous devrons aussi nous préparer à l'enquête sur nos écoles annoncée par le gouvernement, enquête qui nous paraît dangereuse à cause de l'esprit qui va la guider. Et, enfin, nous aurons à étudier la situation qui nous sera faite par le vote des amendements à l'Acte scolaire.

LE PRESIDENT TAFT EST MORT

Washington—William-Howard Taft, ancien président et ancien juge en chef des États-Unis, est mort paisiblement samedi après-midi, après plusieurs semaines de maladie. Il était dans sa 73ème année.

Le président Hoover a été l'un des premiers à se présenter à la demeure de l'illustre défunt. Il a annoncé un deuil officiel d'une durée de trente jours. Les funérailles ont eu lieu mardi à 2 h. de l'après-midi. Le corps du président a reposé pendant trois heures dans la rotonde du capitole avant la cérémonie funèbre.

Les sympathies du gouvernement canadien ont été exprimées par M. Vincent Massey en personne et des télégrammes de M King et du gouverneur général.

M. Taft était un homme détaché de la politique qui ne se laissait pas influencer par des considérations de parti. Président de la Cour suprême, gouverneur des Philippines, président de la République, M. Taft a occupé les plus hautes fonctions, dans l'ordre politique et judiciaire, dont pouvait disposer son pays. Aucun homme ne ressemblait moins au type conventionnel de l'Américain, et surtout du politicien américain, qu'imaginent nombre d'étrangers.

VARSOVIE. — Le pianiste polonais Sliwinski est mort à l'âge de 65 ans.

PAS ENCORE DE VOTE FEMININ

Québec. — La Chambre a de nouveau refusé aux femmes le droit de vote. Les féministes se consoleront en songeant qu'elles ont fait des gains substantiels. Sur un total de 68 députés, 24 ont voté en faveur du bill et 44 contre.

Les dames étaient très nombreuses dans les galeries lorsque M. Irénée Vautrin, qui avait accepté d'être le parrain de leur projet de loi, s'est levé pour prendre la parole. Le député de Saint-Jacques a fait un discours très documenté. Son plaidoyer était remarquable par le fond et par la forme.

La redoutable tâche de combattre le bill et de proposer son ajournement à six mois avait été confiée à M. J.-E. Bédard, C.R. Le député de Québec-comté avait un rôle assez ingrat. Heureusement qu'il était placé en-dessous de la galerie des dames. Ces dernières reconnaîtront cependant que s'il a défendu sa cause avec beaucoup de vigueur et d'habileté, il a su respecter de façon impeccable les règles de la délicatesse et de la galanterie.

La meilleure preuve que les femmes n'ont pas été trop désappointées et qu'elles n'ont pas gardé rancune aux ministres qui ont voté contre leur bill, c'est qu'elles ont envoyé à l'hon. M Taschereau, à la fin de la séance, une magnifique gerbe de 63 roses, à l'occasion de l'anniversaire de naissance du premier ministre.

UNE INONDATION EPOUVANTABLE

Quatre cents personnes périssent en France — Un désastre comme le pays n'en a jamais vu

Montauban, France. — Quatorze départements de France ont été terriblement éprouvés par une inondation comme il s'en est vu bien peu dans l'histoire du pays. Ce malheur a été causé par le débordement des eaux du Tarn, de l'Aude, de la Garonne, de l'Agout, du Corrèze, de la Dordogne, du Lot, de l'Aveyron, de l'Orb, du Lirou.

On estime à environ 400 le nombre des morts. Une douzaine de mille personnes sont sans abri, la plupart après avoir perdu tous leurs biens. Les dommages s'élèvent à des billions de francs. Des centaines de villes et de villages ont été ravagés, des milliers de maisons détruites ainsi que de nombreuses manufactures; les vignobles et les fermes sont recouverts d'une épaisse couche de limon.

Des centaines de personnes ont dû attendre du secours sur le toit de leurs maisons, sur quelque élévation ou même dans les branches des arbres. Les sauveteurs déclarent que Moissac et Montauban rappellent les régions dévastées de la grande guerre. C'est en effet cette région qui a été la plus durement éprouvée. Une centaine de personnes sont mortes à Montauban, plus de cent cinquante ont péri dans la petite ville de Moissac. Plus de 3,000 maisons ont été détruites

Dans un rayon de 300 milles carrés, les récoltes sont détruites et les troupeaux disparus.

Les secours

De tous les points épargnés ont afflué les offres de secours. Les boulangers de la région, dont le four était souvent à peine un pied au-dessus de l'eau, ont cuit sans relâche. Plus de douze personnes ont perdu la vie en travaillant au secours des autres.

La Chambre des députés a voté à l'unanimité un crédit de 100,000,000 de francs, soit $4,0000,000, pour venir au secours des victimes.

Le président Doumergue et le premier ministre Tardieu, en arrivant sur les lieux du désastre, se sont écrié: "C'est comme la guerre!" Le Tarn, coulant parmi les maisons en ruines, charriant des cadavres d'animaux et des débris de toutes sortes, ressemblait en effet étrangement à la Meuse à Verdun en 1918.

OTTAWA ET LA SASKATCHEWAN

L'entente est conclue entre les deux gouvernements pour le retour des ressources naturelles

Ottawa. — La Saskatchewan s'est entendue avec les autorités fédérales, représentées par le premier ministre du Canada, MM. Mackenzie King, Ernest Lapointe (Justice), Charles-A. Dunning (Finances), Charles Stewart (Intérieur), et Lucien Cannon (solliciteur général) sur les conditions du retour à cette province de ses ressources naturelles.
nant réglées.

Cette entente met fin à plusieurs problèmes que le fédéral avait à régler avec les provinces. Les provinces maritimes trouvent leur compte dans les recommandations du rapport Duncan, sur les réclamations de ces provinces; le Manitoba et l'Alberta sont en possession de leurs ressources naturelles, et le parlement, pour rendre cette réintégration effective, n'a qu'à donner son "approbatur" aux projets de lois devant lui; il y a eu entente entre le fédéral et la Colombie britannique, à propos du retour à cette province de ses terres ferroviaires; l'entente assure à la Saskatchewan la région de la Rivière-à-la-Paix qu'elle réclamait.

Au Collège, ce soir, à 8 h. 30 précises: "Les Trois Sagesses du Vieux Wang", drame missionnaire chinois par Henri Ghéon. Sièges réservés: 75 et 50 sous.

Législature Provinciale

SANFORD EVANS QUITTE SON PARTI

Ce député conservateur réprouve l'attitude de son groupe dans l'affaire de la Coopérative du Blé — Conditions de santé satisfaisantes dans les districts miniers

Le bill de garantie de la Coopérative, qui semblait à première vue avoir réalisé l'union sacrée entre les partis à la Chambre, nous réservait en dernière heure une fameuse surprise. Avant l'adoption en troisième lecture, W-Sanford Evans (Winnipeg), conservateur en vue qui passe depuis plusieurs années pour le grand critique financier de l'opposition, a quitté son parti en faisant claquer les portes. Il siégera désormais à l'écart du groupe de M. Taylor, comme conservateur indépendant.

C'est sa désapprobation de l'attitude du parti conservateur, endossant la législation de garantie de la Coopérative présentée par le gouvernement, qui a motivé cette rupture. La majorité des députés étaient loin de s'attendre à une pareille bombe. A un caucus conservateur tenu avant la séance, M. Evans avait cependant signifié son intention de se séparer de ses amis.

Résultat défavorable

Le député de Winnipeg a fait un long et chaleureux discours pour condamner la mesure gouvernementale, insistant sur le fait que jusqu'ici la décision d'endosser les Coopératives n'a pas eu le résultat qu'on en attendait, que l'effet sur les Coopératives et la réaction sur le monde extérieur ont été défavorables.

La déclaration de M. Evans n'a soulevé aucun commentaire, ni sur les bancs du gouvernement, ni du côté de l'opposition. Le bill a été adopté en troisième lecture sans vote.

Pas de redistribution

En réponse à une question de M. Haig, le procureur général a déclaré qu'il n'y aurait pas cette année de redistribution des sièges.

Au cours d'une discussion sur le programme du gouvernement au sujet de l'administration des ressources naturelles, M. McKenzie a annoncé que C.-H. Attwood, actuellement directeur des pouvoirs d'eau au Manitoba pour le gouvernement fédéral, serait probablement son sous-ministre. Ce choix semble approuvé des deux côtés de la Chambre.

Mercredi, la Chambre a adopté en troisième lecture le bill qui consomme le rappel de la loi du revenu supplémentaire.

Questions d'hygiène

Jeudi, on s'est occupé d'hygiène. Le Dr Montgomery a donné le résultat d'une enquête médicale faite au mois de février dans les districts miniers du Manitoba central, avec l'aide du Sanatorium de Ninette. Les conditions de santé ont été trouvées très satisfaisantes. Sur 156 hommes examinés, on n'a relevé qu'un cas de la maladie spéciale des mineurs.

Le problème du soin des aveugles a aussi retenu l'attention des députés. On a parlé de faire de l'Institut des Aveugles une institution d'Etat, mais quelques-uns s'y sont opposés. Il est probable qu'un comité spécial étudiera toute la question pendant les vacances. Un octroi de $10,000 a été voté en faveur de l'Institut.

LA CATASTROPHE DE CROSS LAKE

S. G. Mgr Charlebois donne de nouveaux détails sur l'incendie de l'école indienne

S. G. Mgr Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, de passage ces jours-ci à Saint-Boniface, a bien voulu nous communiquer la lettre suivante, adressée à son frère, le R. P. Charles Charlebois, O.M.I., d'Ottawa:

Le Pas, Man., 28 février 1930.

Bien cher Père,

Voici quelques détails qui pourront vous intéresser et mettre les choses au point à propos de la catastrophe de Cross Lake.

Le 25 courant, à 3 heures du matin, l'alarme fut donnée. Tout le soubassement, le rez-de-chaussée et le premier étage étaient en feu. La fumée pénétrait déjà au deuxième dans les dortoirs. Tous ceux qui ont échappé au désastre se sont sauvés en habit de nuit. A 6 heures, il ne restait plus que les quatre murs et des ruines fumantes. A 9 heures, un sauvage partait avec un traineau à chiens pour porter la nouvelle à Wabowden, station du chemin de fer de la Baie d'Hudson, distance du 50 milles. A 10 heures du soir, une dépêche nous annonçait le désastre; mais avec peu d'explications. A midi, je partais dans un aéroplane que le département indien mettait à ma disposition. Deux heures s'étaient à peine écoulées, nous avions parcouru 190 milles et nous étions dans les bras des sinistrés! Quelles larmes de part et d'autre! Les Pères, les Frères, les Soeurs, des Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée, vêtus d'habits laïques, la plupart empruntés aux sauvages. La Soeur Sainte-Jeanne de Chantal gît sur le plancher avec l'épine dorsale brisée. Son cas est très grave. Soeur Sainte-Agathe a la jambe fracturée. Une autre, Soeur Marie des Anges, souffre d'un pied sérieusement gelé. Elle est restée trop longtemps pieds nus sur la neige par un froid de 20 au-dessous de zéro. Le Frère Goulet est blessé au talon dans sa chute du deuxième étage. L'étable a été le premier lieu de refuge de ces malheureux. Plus tard ils furent transportés dans deux maisons privées. Un grand nombre de parents avaient emmené leurs enfants chez eux. Douze manquaient à l'appel: dix filles, un garçon et la supérieure.

Le sauvetage s'est effectué avec ordre, sans panique et avec promptitude, en moins de cinq minutes. Toutes les petites filles qui ont été victimes auraient pu se sauver si, malgré les ordres de la Soeur gardienne de se rendre à la porte de sauvetage, elles ne s'étaient cramponnées à leur lit, sans doute accablées de sommeil ou se sentant asphyxiées par la fumée. La Rév. Soeur supérieure, Soeur Marguerite-Marie, a succombé en voulant porter secours à une petite fille de quatre ans qui, tout de même, a été sauvée par une autre religieuse.

Les deux Soeurs gardiennes du dortoir ont été les dernières à sortir au moment où le plancher s'effondrait. Les Indiens qui étaient accourus venaient en pleurant baiser les mains des religieuses blessées et se disaient entre eux: "Voyez comme elles aimaint nos enfants! Pour leur sauver la vie, elles se sont sacrifiées."

Les femmes leur offraient leur châles pour les réchauffer et s'exposaient elles-mêmes au froid. A quatre heures du soir, les cinq Soeurs blessées étaient installées dans l'aéroplane, et en moins de deux heures, elles reposaient dans les lits de notre hôpital ici au Pas. Cela, grâce à la bienveillance des messieurs du Département indien. Leur charité n'est pas encore à bout. Ils se hâtent en ce moment de faire des expéditions de vêtements et de couvertures, etc. Ils méritent beaucoup de louanges et surtout de reconnaissance. Nous la leur accordons de tout coeur. N'ayant pu revenir en aéroplane, je me servis d'un traineau à chiens. En dix heures, nous avons franchi les 50 milles qui nous séparaient du chemin de la Baie d'Hudson, d'où j'ai pu prendre le train. Je viens d'arriver ici.

Malgré les secours du Département indien, que de choses de première nécessité manquent encore! Tous les vases sacrés, les vêtements sacerdotaux et tout ce qui regarde la sacristie ont été la proie des flammes; même les Saintes Espèces n'ont pu être sauvées. Actuellement, les Pères disent la messe sur l'autel portatif que je leur ai emporté en aéroplane. La garde-robe et la literie des Pères et des Soeurs sont anéanties. Il ne leur est pas même resté un mouchoir pour essuyer leurs larmes!

Les nombreux témoignages de sympathie que je trouve sur ma table sont puissants à consoler et à réconforter notre pauvre coeur affligé. Notre plus sincère reconnaissance à tous ceux et celles qui sympathisent avec nous.

✠ O. CHARLEBOIS, O.M.I.,
Vic. apost. du Keewatin.

Ceux qui désirent envoyer quelques secours aux sinistrés de Cross Lake pourront adresser les caisses au R. P. G.-E. Trudeau, O.M.I., Cross Lake, via West Selkirk, Man., c/o Northern Fish Company Ltd. L'adresse postale du R. P. Trudeau est Cross Lake, Man.

La Voix du Pape

L'ENCYCLIQUE SUR L'EDUCATION CHRETIENNE DE LA JEUNESSE

(Suite)

A qui appartient l'éducation

(a) En général

L'éducation est nécessairement oeuvre de l'homme en société, non de l'homme isolé. Or, il y a trois sociétés nécessaires, établies par Dieu, à la fois distinctes et harmonieusement unies entre elles, au sein desquelles l'homme vient au monde. Deux sont d'ordre naturel: la famille et la société civile; la troisième, l'Eglise, est d'ordre surnaturel. En premier lieu, la famille, instituée immédiatement par Dieu pour sa fin propre, qui est la procréation et l'éducation des enfants. Elle a pour cette raison une priorité de nature et, par suite, une priorité de droits, par rapport à la société civile. Néanmoins, la famille est une société imparfaite, parce qu'elle n'a pas en elle-même tous les moyens nécessaires pour atteindre sa perfection propre, tandis que la société civile est une société parfaite, car elle a en elle tous les moyens nécessaires à sa fin propre, qui est le bien commun temporel. Elle a donc sous cet aspect, c'est-à-dire par rapport au bien commun, la prééminence sur la famille, qui trouve précisément dans la société divine la perfection temporelle qui lui convient.

La troisième société, dans laquelle l'homme, par le baptême, nait à la vie divine de la grâce, est l'Eglise, société d'ordre surnaturel et universel, société parfaite aussi, parce qu'elle a en elle tous les moyens requis pour sa fin, qui est le salut éternel des hommes. A elle donc la suprématie dans son ordre.

En conséquence, l'éducation, qui s'adresse à l'homme tout entier, comme individu et comme être social, dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce, appartient à ces trois sociétés nécessaires, dans une mesure proportionnée et correspondante, selon le plan actuel de la Providence établi par Dieu, à la coordination de leurs fins respectives.

(b) En particulier: à l'église

Et d'abord elle appartient d'une manière suréminente à l'Eglise à deux titres d'ordre surnaturel, que Dieu lui a conférés à elle exclusivement, et qui sont, pour ce motif, absolument supérieurs à tout autre titre d'ordre naturel.

(a) D'une manière suréminente

Le premier titre se trouve dans la mission expresse et l'autorité suprême du Magistère que son divin Fondateur lui a données: "Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé, et voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles." A ce Magistère, le Christ a conféré l'infaillibilité, en même temps qu'il donnait à l'Eglise la mission d'enseigner sa doctrine. Il en résulte que celle-ci "a été établie par son divin Auteur comme la colonne et le fondement de la vérité pour enseigner à tous les hommes la foi divine, pour en conserver entier et inviolé le dépôt qui lui a été confié, pour conduire et conformer les hommes, leurs mutuelles relations et leurs actions, à l'honnêteté des moeurs et à l'intégrité de la vie selon la règle de la doctrine révélée".

(b) Maternité spirituelle

Le second titre est la Maternité surnaturelle par laquelle l'Eglise, Epouse immaculée du Christ, engendre, nourrit et élève les âmes dans la vie divine de la grâce par ses Sacrements et son enseignements. C'est pourquoi saint Augustin affirme à bon droit que "celui-là n'aura pas Dieu pour Père qui aura refusé d'avoir l'Eglise pour mère."

Cependant, pour ce qui concerne l'objet propre de sa mission éducatrice, c'est-à-dire "la foi et la règle des moeurs", Dieu lui-même a fait l'Eglise participante de son divin magistère et l'a mise, par privilège divin, à l'abri de l'erreur. Elle est donc la maîtresse suprême et très sûre des hommes, et elle a reçu un droit inviolable au libre exercice de son magistère". La conséquence nécessaire en est l'indépendance de l'Eglise vis-à-vis de tout pouvoir terrestre, aussi bien dans l'origine que dans l'exercice de sa mission éducatrice, et non seulement dans ce qui concerne l'objet propre de cette mission, mais aussi dans le choix des moyens nécessaires ou convenables pour la remplir. De là à l'égard de toute autre science humaine et de tout enseignement qui, considérés en eux-mêmes, sont le patrimoine de tous, individus et sociétés, l'Eglise a le droit indépendant d'en user et surtout d'en juger, dans la mesure où ils peuvent se montrer utiles ou contraires à l'éducation chrétienne. Il en est ainsi parce que l'Eglise, en tant que société parfaite, a un droit indépendant sur les moyens propres à sa fin, et que tout enseignement, comme toute action humaine, a une relation nécessaire de dépendance vis-à-vis de la fin dernière de l'homme, et ne peut, dès lors, se soustraire aux règles de la loi divine dont l'Eglise est la gardienne, l'interprète et la maîtresse infaillible.

C'est ce que Pie X, de sainte mémoire, a clairement exprimé: "Quoi que fasse un chrétien, même dans l'ordre des choses terrestres, il ne lui est pas permis de négliger les biens surnaturels; bien plus, il doit, selon les enseignements de la sagesse chrétienne, diriger toutes choses vers le Souverain Bien comme vers la fin dernière. En outre, toutes ses actions en tant que bonnes ou mauvaises moralement, c'est-à-dire en tant que conformes ou non au droit naturel et divin, sont sujettes au jugement et à la juridiction de l'Eglise."

Il vaut la peine de remarquer combien parfaitement a su comprendre et exprimer cette doctrine catholique fondamentale un laïque, écrivain admirable autant que penseur profond et consciencieux: "Quand l'Eglise dit que la morale lui appartient vraiment, par là elle n'entend pas affirmer que celle-ci est exclusivement de son domaine, mais qu'elle lui revient dans sa totalité. Elle n'a jamais prétendu qu'en dehors d'elle et sans son enseignement l'homme ne puisse connaître aucune vérité morale; au contraire, elle a même réprouvé cette doctrine plus d'une fois, parce qu'elle s'est montrée sous plus d'une forme. Certes, elle dit encore, comme elle l'a dit et le dira toujours, que par l'institution qu'elle a reçue de Jésus-Christ et par le Saint-Esprit qui lui a été envoyé au nom de Jésus-Christ et par le Père, elle seule possède originairement et sans vouloir la perdre, la vérité morale tout entière (omnem veritatem), dans laquelle sont comprises toutes les vérités morales particulières, aussi bien celles que l'homme peut arriver à connaître par le seul moyen de la raison que celles qui font partie de la révélation ou qui peuvent s'en déduire."

(c) Extension des droits de l'Eglise

C'est donc de plein droit que l'Eglise se fait la promotrice des lettres, des sciences et des arts, dans la mesure où tout cela peut être nécessaire ou profitable à l'éducation chrétienne comme à toute son oeuvre de salut des âmes, fondant même et entretenant des écoles et des institutions qui lui sont propres, en tout genre de science et à tout degré de culture. De plus, l'éducation physique elle-même, comme on l'appelle, ne doit pas être considérée comme étrangère à son magistère maternel, précisément parce qu'elle est un moyen qui peut servir ou nuire à l'éducation chrétienne.

Cette action de l'Eglise en tout genre de culture est un secours immense pour les familles et pour les nations, qui se perdent sans le Christ, comme le remarque justement saint Hilaire: "Qu'y a-t-il de plus périlleux pour le monde que de ne pas recevoir le Christ?" Et cela ne cause aucun inconvénient à l'ordre civil, car l'Eglise, dans sa prudence maternelle, ne s'oppose pas à ce que ses écoles et ses établissements d'éducation destinés aux laïques se conforment, dans chaque nation, aux légitimes dispositions de l'autorité civile, avec laquelle elle est, de toute façon, disposée à s'entendre, afin de pourvoir, d'un commun accord, au règlement des difficultés qui peuvent surgir.

En outre, c'est un droit inaliénable de l'Eglise, et en même temps un devoir dont elle ne peut se dispenser, de veiller sur l'éducation de ses fils, les fidèles, en quelque institution que ce soit, publique ou privée, non seulement pour ce qui regarde l'enseignement religieux qu'on y donne, mais aussi pour toute autre matière ou organisation d'enseignement, dans la mesure où ils ont rapport à la religion et à la morale.

On devra considérer l'exercice de ce droit non pas comme une ingérence illégitime, mais comme un secours précieux de la sollicitude maternelle de l'Eglise, qui met ses fils à l'abri des graves dangers d'un empoisonnement doctrinal et moral. Et cette vigilance même de l'Eglise qui ne peut être la cause d'aucun véritable inconvénient, ne peut pas davantage ne pas être un secours efficace pour l'ordre et le bien-être des familles et de la société civile, en tenant éloigné de la jeunesse ce poison des âmes qui, à cet âge inexpérimenté et changeant, exerce d'ordinaire plus facilement son emprise et s'étend plus rapidement dans la pratique. C'est que, sans une bonne instruction religieuse et morale, comme nous en avertit dans sa sagesse Léon XIII, "toute culture des esprits sera malsaine: les jeunes gens, n'étant pas habitués au respect de Dieu, ne pourront supporter aucune règle d'honnêteté de vie, et, accoutumés à ne jamais rien refuser à leurs convoitises, ils seront facilement amenés à bouleverser les Etats".

Quant à l'extension de la mission éducatrice de l'Eglise, elle atteint toutes les nations sans exception, selon le commandement du Christ: "Enseignez toutes les nations", et il n'y a pas de puissance terrestre qui puisse légitimement s'y opposer ou l'empêcher. Et, d'abord, elle s'étend à tous les fidèles, dont, comme une mère très tendre, elle prend un soin diligent. C'est pour eux que, dans tous les siècles, elle a créé et fait prospérer une multitude d'écoles et d'institutions dans toutes les branches du savoir. En effet, comme nous l'avons dit dans une récente occasion, "jusque dans le lointain moyen âge, où étaient si nombreux (on a été jusqu'à dire trop nombreux) les monastères, les couvents, les églises, les collégiales, les Chapitres de cathédrales ou autres Chapitres, il y avait près de chacune de ces institutions un foyer scolaire, foyer d'instruction et d'éducation chrétienne. A quoi il faut ajouter toutes les Universités, Universités répandues dans tous les pays, toujours par l'initiative et sous la garde du Saint-Siège et de l'Eglise. Ce spectacle magnifique, qu'aujourd'hui nous voyons mieux, parce qu'il est plus proche de nous et plus grandiose, comme le comportent les conditions de notre siècle, fut le spectacle de tous les temps; et ceux qui étudient et confrontent entre eux les événements restent émerveillés de ce que l'Eglise a su faire dans cet ordre de choses, émerveillés de la manière dont elle a su correspondre à la mission que Dieu lui avait confiée de former les générations humaines à la vie chrétienne et obtenir tant de fruits et des résultats si magnifiques. Mais, si nous admirons que l'Eglise ait su, en tout temps, rassembler autour d'elle, par centaines, par milliers, par millions, les enfants confiés à sa mission éducatrice, nous ne devons pas être moins frappés, en réfléchissant, de ce qu'elle a su faire non seulement sur le terrain de l'éducation, mais sur celui de l'enseignement proprement dit. Car si tant de trésors de culture, de civilisation, de littérature, ont pu être conservés, on le doit à la conduite de l'Eglise qui, même dans les temps les plus reculés et les plus barbares, a su projeter une si belle lumière sur le champ des lettres, de la philosophie, de l'art, et particulièrement de l'architecture".

L'Eglise a su et pu accomplir de si grandes choses parce que sa mission éducatrice embrasse même les infidèles, tous les hommes étant appelés à entrer dans le Royaume de Dieu et à obtenir le salut éternel. De même que de nos jours, ses missions répandent par milliers les écoles dans les régions et les pays qui ne sont pas encore chrétiens, des deux rives du Gange au fleuve Jaune et aux grandes îles de l'Archipel de l'Océanie, du Continent noir à la Terre de Feu et à l'Alaska glacé, ainsi dans tous les temps par ses missionnaires, l'Eglise a formé à la vie chrétienne et à la civilisation les peuples qui aujourd'hui constituent les diverses nations chrétiennes du monde civilisé.

Il est donc évident, de droit et de fait, que la mission éducatrice appartient à l'Eglise d'une manière suréminente et que les esprits libres de préjugés ne peuvent concevoir aucun motif raisonnable d'y contredire ou d'empêcher l'Eglise d'accomplir une oeuvre dont le monde goûte aujourd'hui les fruits bienfaisants.

(a) Harmonie des droits de l'Eglise avec ceux de la famille et de l'Etat

Et cela d'autant plus que cette suréminence de l'Eglise, non seulement n'est pas en opposition, mais au contraire est en parfaite harmonie avec les droits de la famille et de l'Etat et avec ceux de chaque individu en tout ce qui concerne la juste liberté de la science, des méthodes scientifiques et de toute culture profane en général. C'est que, pour donner tout de suite la raison fondamentale de cette harmonie, l'ordre surnaturel auquel appartiennent les droits de l'Eglise, bien loin de détruire ou d'amoindrir l'ordre naturel dont relèvent les autres droits mentionnés, l'élève et le perfectionne, les deux ordres se prêtant ainsi un mutuel appui et se complétant, pour ainsi dire, dans la proportion qui convient à leur nature et à leur dignité respectives. Il doit en être ainsi puisque tous deux procèdent de Dieu, qui ne peut se contredire lui-même: "Les oeuvres de Dieu sont parfaites, toutes ses voies sont pleines d'équité."

Cela apparaîtra plus clair encore si l'on considère séparément et de plus près la mission éducatrice de la famille et celle de l'Etat.

(A suivre)

AVIS

"Saint Nicholas Mutual Benefit Association"

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que Michael Hawryluk, marchand, John Zawidowski, entrepreneur de pompes funèbres, John Tymkowitch, constructeur de wagons, Peter Oleksiw, prêtre, Peter Humnicki, peintre, John Zarowski, imprimeur, Theodore Stefanik, notaire public, Jacob Baryluk, constructeur de wagons, Karol Protasiewich, fabricant d'outils, Nicholas Hladki, peintre, Nikola Probizny, briquetier, Eugen Krawchuk, mécanicien d'autos, John Melnychuk, contrôleur, Dmytro Yeskewich, commis de magasin, Harry Kipitanchuk, machiniste, Michael Andrusyszyn, charpentier et Nikola Sawula, mécanicien d'autos, tous de la Cité de Winnipeg et de la province du Manitoba, s'adresseront au Parlement du Canada, à sa session actuelle, pour obtenir un acte les incorporant, eux et d'autres personnes, qui pourront devenir par la suite membres de la Société, comme société de bienfaisance fraternelle sous le nom de "Saint Nicholas Mutual Benefit Association", avec pouvoir d'acquérir l'ensemble ou toute partie des droits et propriétés et d'assumer les obligations et engagements de la "Saint Nicholas Mutual Benefit Association", corporation incorporée sous l'Acte des Compagnies de la Province du Manitoba.

Daté dans la ville d'Ottawa, le vingt janvier 1930.

EWART, SCOTT, KELLEY & KELLEY,
Avocats pour les requérants.



VOLUME XVII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 12 MARS 1930 NUMERO 41

La minorité anglaise et protestante de Québec n'a jamais eu l'impression qu'elle était une minorité.
Sénatrice WILSON.

LA LIBERTÉ

Agissons de manière à faire oublier aux minorités qu'elles sont des minorités.
Sénateur DANDURAND.

Communiqué Officiel



Lettre au Clergé de l'Archidiocèse de Winnipeg

Chers Révérends Pères,

Dans une lettre publique adressée au Cardinal Vicaire de Rome, Notre Saint-Père le Pape a attiré l'attention de tout l'univers chrétien sur la déplorable situation religieuse en Russie. Il ne peut plus y avoir aucun doute que les autorités soviétiques russes font un effort organisé, non seulement pour harceler et persécuter la religion chrétienne, mais encore pour extirper toute croyance en l'existence de Dieu. Le Souverain Pontife a élevé la voix pour protester et ses paroles ont trouvé un écho sympathique dans chaque partie du monde chrétien.

Le jour de la fête de saint Joseph, 19 mars, le Pape Pie XI se rendra à Saint-Pierre et, sur la tombe de l'Apôtre, célébrera le Saint Sacrifice de la Messe pour les chrétiens de Russie douloureusement éprouvés et persécutés. Sa Sainteté invite tous les fidèles à se joindre à elle dans ce grand acte de réparation et de prière.

Nous tenons à vous faire savoir qu'à l'exemple du Souverain Pontife et pour répondre à son désir, nous aurons une grand'messe solennelle dans notre cathédrale le 19 mars, à 9 h. 30 du matin. Nous invitons le clergé et les fidèles à assister avec nous à cette cérémonie.

Dans les autres églises paroissiales et dans les chapelles des communautés religieuses, des prières spéciales seront récitées dans le même but le dimanche le plus rapproché de la fête de saint Joseph, soit le dimanche 16 mars.

Nous prierons pour que nos frères affligés aient la force de supporter leur affliction avec le courage chrétien et que, grâce à la miséricorde de Dieu, leur temps d'épreuve soit abrégé. Nous prierons aussi pour que Dieu inspire de meilleures pensées aux gouvernants et les amène à la connaissance et à l'amour de son Saint Nom.

✠ ALFRED-A. SINNOTT,
Archevêque de Winnipeg.

SPÉCULATION

L'*Action Catholique* du 27 février porte la petite note qui suit:

Les dépêches d'hier relataient que le nombre des Américains qui ont comme revenu annuel plus d'un million a augmenté sensiblement aux Etats-Unis au cours de l'année dernière, et cela pendant que la crise financière sévit.

C'est un aveu que le million fait là, aveu que feraient bien de retenir tous ceux qui se laissent prendre imprudemment au mirage de la Bourse.

Nous l'avons déjà dit à maintes reprises: la Bourse ni les jeux de hasard ne créent de l'or; ils ne font que le déplacer, le faire passer d'une poche dans une autre.

S'il y a plus de millionnaires que l'année passée aux Etats-Unis, c'est que les millions que les spéculateurs imprudents ont perdus à la Bourse sont allés dans les poches de ces millionnaires-là.

La leçon va-t-elle profiter?

Est-ce qu'il se trouvera encore beaucoup de gens de chez nous qui voudront contribuer à faire des millionnaires, voire même des milliardaires américains?

En lisant ces lignes, nous avions un oeil sur les Etats-Unis et un autre sur la Halle au Blé de Winnipeg.

Depuis plusieurs années, il ne se passe pas de mois sans que nous entendions parler de quelques-uns des nôtres échaudés à la Bourse; parfois ce sont des gens de la ville, mais le plus souvent ce sont ceux de la campagne. Les pertes varient de $50 à $5,000. On cite même le cas d'un cultivateur qui a perdu une belle demi-section de terre et tout son roulant en un jour.

Qu'est-il advenu des centaines de mille piastres jetées dans le gouffre par nos cultivateurs? La réponse est facile: leur argent est passé de leur poche dans celle des gros bonnets de la Halle au Blé et dans celle des courtiers de mines.

L'expérience de ces dernières années n'est-elle pas assez lamentable pour porter fruit et éloigner à jamais les cultivateurs de la spéculation?

Nous n'ignorons pas que l'attrait de l'imprévu est fort chez nous et si cet imprévu est l'espoir d'un gain, l'attrait se change vite en passion violente. Une fois le doigt dans l'engrenage, tout le corps y passe. En d'autres termes, ceux qui ont spéculé spéculeront jusqu'à la ruine; l'expérience est rarement prise en défaut sur ce point.

La seule voie sûre pour ceux qui n'ont pas encore spéculé est de fuir la Bourse. Vendre du blé, c'est l'affaire des cultivateurs, mais prendre des options en vendant son blé, c'est le plus sûr moyen de livrer aux autres le fruit de ses travaux.

J. A.

Ce que dit une nouvelle abonnée de la Saskatchewan

"Si j'avais entendu plus tôt parler de votre journal, je serais plus satisfaite. Je l'ai examiné, lu et relu dans tous les coins. Malgré qu'il dise beaucoup en peu de mots, je voudrais qu'il fût plus long, tellement tout y est intéressant: la Page Féminine, le "Coin des Enfants", la page agricole la question du français dans notre province, etc., tout y est, et tout est très intéressant."

La langue française aux Etats-Unis

Une enquête vient d'être menée ces derniers temps, grâce aux fonds Rockfeller, pour établir quelle part se taillent les langues étrangères dans les écoles secondaires publiques du pays: 440,000 élèves suivent les cours de français; 305,000 les cours d'espagnol; 35,000 seulement ceux d'allemand.

La part qui revient à l'espagnol s'explique par la proximité du Mexique, de Cuba et de plusieurs pays de l'Amérique du Sud où l'on parle cette langue.

On ne peut qu'être agréablement surpris des chiffres que nous venons de citer. Il est incontestable que dans les milieux cultivés de l'Amérique du Nord, dans les universités en particulier, le français jouit d'une popularité dont nous ne pouvons que nous réjouir. Dans presque toutes les villes des Etats-Unis, l'Alliance Française, — dont les membres sont presque tous Américains — possède des sections florissantes et le conférencier de passage se trouve souvent devant des auditoires considérables qui savent rire ou s'émouvoir quand il convient.

LA JEUNE FILLE CANADIENNE

Dans le dernier numéro de la Liberté, notre collaboratrice Mlle Paule Saint-Amant a dit ce qu'elle pensait du portrait ultra fantaisiste de la jeune fille canadienne tracé dans l'Echo de Paris *par son correspondant de Winnipeg, M. Pierre de Saint-Denis.*

Celui-ci nous adresse une longue réponse qu'il nous demande de publier in extenso. *Nous faisons bien volontiers droit à sa requête.*

Notre collaboratrice tient à s'abstenir de tout commentaire. Elle laisse à nos lecteurs et lectrices le soin de discerner de quel côté se trouvent le bon sens, la courtoisie et... le jugement.

Mais en toute justice pour l'Echo de Paris, *nous devons dire que ce journal a cru devoir corriger de lui-même l'impression fâcheuse produite par son collaborateur de Winnipeg. Dans son numéro du 14 février, il publie un article de l'un de ses rédacteurs attitrés, Charles Bonnefon, mettant les choses au point et rappelant les sympathies de la France pour le Canada. L'auteur cite des extraits d'une lettre d'un lecteur de l'Echo qui désapprouve nettement le portrait de la jeune fille canadienne paru dans son journal.*

Ce lecteur est un Canadien habitant la France — ce qui prouve que la prose de M. de Saint-Denis reçoit la même interprétation en France qu'au Manitoba.

Voici l'article de l'Echo de Paris:

Nous avons publié dans notre "Vie à l'Etranger" du 2 février 1930, une correspondance de l'Extrême-Ouest canadien signée Pierre de Saint-Denis qui nous a valu une lettre de rectification. Nous sommes heureux d'en publier quelques passages, en faisant remarquer que notre correspondant de Winnipeg n'a pas entendu généraliser mais qu'il a seulement présenté un type de jeune fille ultramoderne, et qu'on rencontre autre part qu'au Canada:

Non, la Canadienne ne déprime pas les jeunes gens qui veulent fonder un foyer heureux et confortable. Si libre d'allures soit-elle, si légère même aux yeux d'un Français non averti, elle ressemble aux femmes admirables qui ont fondé notre race. Tout comme ses aïeules, elle accepte avec joie les devoirs du mariage et des maternités nombreuses. Pour une qui aura crâné, avant son mariage, ne pas vouloir d'enfants, dix auront en riant prévenu leur fiancé qu'elles comptent bien, comme leur mère ou grand'mère, avoir une dizaine de mioches autour d'elles, et des ribambelles de petits-enfants pour lui fermer les yeux, et perpétuer les vertus de sa race.

Il se peut que cette Canadienne typique ne se promène pas dans les rues de Winnipeg; elle doit, cependant, y être en grande majorité. Mais que M. de Saint-Denis demande à l'archevêque de Saint-Boniface de lui faire connaître des familles canadiennes-françaises. Il aura tôt fait de constater qu'il s'est trompé lourdement.

Je parle, bien entendu, de mes compatriotes. Je connais moins bien les Canadiennes-Anglaises, qui prédominent dans l'ouest du Canada. Mais les quelques femmes de cette race que j'ai eu le plaisir de rencontrer, m'ont toujours paru être douées des vertus qui font les jeunes filles charmantes, les fiancées délicieuses, les femmes dévouées, les mères admirables. Peut-être sont-elles moins empressées que les nôtres à peupler les berceaux. Mais elles ont fourni la preuve que, tout comme les Canadiennes-Françaises, elles possèdent les qualités qui font les races fortes.

Les Canadiens, quelle que soit leur origine, sont fiers, à juste titre, de leurs compagnes. Ils savent avec quel dévouement elles ont secondé leurs efforts pour aménager notre immense pays, grand comme l'Europe, et y implanter solidement les deux civilisations qui, depuis mille ans et plus, ont dominé le monde. Ils sont également fiers de leurs filles, qu'ils savent dignes de leurs mères.

Il y a d'ailleurs deux questions bien plus importantes au Canada que ces quelques croquis de jeunes filles modernes à Winnipeg. L'une se rapporte au passé de la France. Elle a été traitée tout au long, et à plusieurs reprises dans cette page. Nous sommes fiers de cette race canadienne qui nous rappelle quelques-unes de nos traditions les meilleures et jusque dans son langage, évoque un ancien temps dont nous regrettons quelques traits. L'autre concerne l'avenir et c'est le premier ministre anglais Baldwin qui en a précisé le contour. Il nous a montré deux races, longtemps ennemies, mais réconciliées, deux peuples parmi les plus nobles, les plus cultivés et les plus vigoureux d'Europe, collaborant côte à côte dans un même pays, le Canada, pour en faire jaillir une civilisation savoureuse et pour en réaliser les magnifiques promesses.

Ce discours de M. Baldwin, c'est nous qui l'avons fait connaitre au public français ici même.

Charles BONNEFON.

TRIBUNE LIBRE

A propos de la jeune fille canadienne — Réponse à Mlle Paule Saint-Amant

Des amis... il y en a toujours!... des amis dévoués, dirais-je, sont accourus me montrer un fort beau paragraphe de la **Liberté**. Je fus, l'avouerais-je, assez surpris de le trouver dans cet organe français qui ne semble pas d'habitude porter attention à la grande Presse Parisienne, en dehors de quelques organes spéciaux. Je fus, toutefois, bien plus étonné de constater si peu de courtoisie sous une signature qui semblerait plus aimable et moins insinuante!

A la naïve citation biblique de Mlle Paule Saint-Amant, qui me rappelle fort aimablement mon rendez-vous chez l'oculiste, je pourrais peut-être lui servir un vieux proverbe du terroir français: "Il n'y a que la vérité qui blesse!" Je crois assez à la vérité des proverbes; chaque jour me montre davantage qu'ils sont l'oeuvre du temps et des générations!

Ma chère Mademoiselle, "Vos jeunes snobs européens", j'adore l'expression, entre parenthèses soit dit! ont au moins une qualité: ils ont le culte de la galanterie française et savent l'observer même vis-à-vis de quelque impertinente adversaire. C'est à ce culte que vous devrez de ne pas voir, dans la Page Etrangère de quelque prochain "Echo de Paris", un petit pamphlet à succès intitulé: "Jeunes filles journalistes: irascibilité ou amour de la polémique?"

Ignorez-vous donc, Mademoiselle, ma pauvre Mademoiselle, que l'"Echo de Paris" est rédigé, publié, édité à Paris, 5, Place de l'Opéra? Manquez-vous de jugement au point de penser qu'un journal français, qui s'intitule "catholique national et républicain", est destiné à d'autres lecteurs qu'à des Français? Les Français, ma chère antagoniste, ont l'habitude de se dire les pires vérités par la voie de la Presse, mais se le disent au moins d'une façon élégante et polie...! Mais, jamais un éditeur ne permettrait de mélanger vie publique et vie privée, à moins de complète immoralité. Ceci dit en passant! A propos des jeunes filles canadiennes, je vous prie de noter que toute exception confirme la règle; je connais moi-même un certain nombre de jeunes filles canadiennes absolument capables d'être de bonnes femmes d'intérieur; je n'ai pas encore eu besoin de vos services pour en trouver, puisque je me suis marié suivant mes propres goûts. Oubliez-vous aussi, Mademoiselle, que la France est l'oeuvre de "Leurs Majestés Très Chrétiennes" et que, comme tel, le catholicisme traditionnel de notre Patrie n'a pas encore admis le divorce, chez les dizaines de millions de gens qui se respectent? J'ai suffisamment souligné, dans l'"Echo de Paris", que je traitai des Canadiennes "américanisées"; reportez-vous, de grâce, aux statistiques des divorces américains. Il n'y a pas longtemps qu'une actrice bien connue essayait son cinquième mari. Je ne connais pas de fait semblable en France!

Oublieriez-vous, Mademoiselle, qu'un bon journaliste doit, dans ses articles, dépeindre chaque côté de la vie du pays qu'il est chargé de faire connaître à ses lecteurs: aujourd'hui, c'est une critique! demain, ce sera la louange de quelque institution. Hélas! je ne puis espérer la même publicité pour toutes mes chroniques! J'ai été pourtant bien acerbe pour mes propres compatriotes, au mois d'octobre dernier, dans le même "Echo de Paris": je crois y avoir suffisamment mordu certains Français du Canada et avoir loyalement pris le parti de mon pays d'adoption. Oh! ces articles-là ne vous intéressent pas! La **Liberté** n'en souffla mot! Pensez donc! Montrer qu'un Français ne craint pas, dans sa propre Presse, de défendre le Canada contre les siens: ce serait lui faire trop de réclame!

Autre chose, Mademoiselle, avant de se mêler d'écrire comme journaliste, surtout comme polémiste, il est bon parfois de retourner à l'école... pour y apprendre la valeur des monnaies étrangères. Si vous suivez mes conseils, et si vous pensiez une seconde qu'un journaliste parisien a affaire à des Français qui ne connaissent que le franc, vous comprendriez peut-être le jonglage des millions auquel je fais allusion. Je suis heureux de vous apprendre au moins une chose: c'est qu'un dollar vous donne vingt-cinq francs et que, pour environ $40,000 la Banque Canadienne Nationale vous donnera un million de francs. Peut-être conviendrez-vous que, chaque jour, le Grain Exchange, le Stock Exchange, plusieurs grandes Banques et un certain nombre de maisons de commerce brassent, Dieu merci... plusieurs $40,000 et qu'il ne faut pas beaucoup de ces $40,000 additionnés ensemble pour faire des sommes de francs réellement fabuleuses! Je vous conseille d'aller chaque matin voir le total du clearing de la Banque de Commerce: très instructif!

Enfin, je ne suis pas sans amis, ici, à Winnipeg et si, de par la volonté même des Canadiens-Français, je ne rencontre que rarement des personnes de ma langue, je connais un bon nombre de jeunes gens Anglais qui, non seulement ont approuvé ma critique, mais m'ont fourni quelques touches manquantes! Puis-je vous inviter à retrouver dans la "Croix" certain (sic) Encyclique Papal (sic), assez récent (sic), condamnant l'éducation de la femme en Amérique?

Concluons, chère Mademoiselle. Votre diatribe, loin de m'émouvoir, me fait sourire. Elle prouve que ma signature ne passe pas inaperçue et me rappelle encore un vieux dicton: le jour où l'on mérite les attaques annonce la venue du succès. Le journalisme est l'école de la lutte! Si j'y suis entré, c'est que je savais avoir la plume assez acerbe et mordante pour me défendre à l'occasion.

Avec l'espoir de parvenir à apaiser votre féminine et si courtoise... peut-on l'appeler ainsi?... irascibilité, je vous présente, chère Mademoiselle, les respectueux hommages du Correspondant pour l'Ouest Canadien de l'"Echo de Paris, de l'"Air" et de l'"Aéronautique", tous journaux ou revues édités à Paris.

Pierre de SAINT-DENIS.

Aux jeunes filles canadiennes

Vingt ans de séjour au Canada me permettent, je crois, de pouvoir vous juger autrement que notre ami de Saint-Denis. Que lui avez-vous donc fait à ce pauvre cher pour qu'il vous traite ainsi?

Cela m'a l'air d'une indigestion suivie de cauchemar.

Rassurez-vous, petites Canadiennes, ce n'est pas là l'opinion des Français de France, ni de ceux du Canada.

Fi, Saint-Denis, vous êtes peu galant, pour un chevalier de la vieille France.

Ventre gris, mon ami, quand on crache en l'air, cela vous retombe généralement sur le nez. Ne tournez-vous pas votre langue sept fois avant de parler?...

Je crois qu'il est plus agréable d'être reçu dans des bureaux par une jeune fille que par un rond de cuir plus ou moins grincheux ou quelque gommeux croyant sortir de la cuisse de Jupiter.

Depuis des années, nos jeunes filles françaises ont pris place dans les bureaux et magasins, tout comme leurs cousines canadiennes. Tout être humain a droit au confort. Peut-on blâmer une jeune fille de vouloir se donner un peu de luxe?

Prenez garde, Saint-Denis, la méningite vous guette, vous radotez. Nos grandes villes françaises présentent le même aspect que Winnipeg à la sortie des bureaux et magasins, et le brouhaha y est autrement intense.

Tous les jours je vois des gamins jongler avec des marbres, mais personne avec des millions.

Des articles comme le vôtre sont regrettables. Vous vous rendrez compte qu'en France l'on connait la Canadienne sous son vrai aspect. Votre expérience est encore bien jeunette et demande à prendre de l'âge.

Faites donc une petite tournée dans nos banques, vous serez peut-être surpris d'y voir nombre de jeunes Canadiennes y déposer leurs épargnes.

Et dire que j'ai épousé une Canadienne! oh! aïe!...

Marius MAIRE.

MADRID — Des organisations pour la défense de la monarchie naissent sur tous les points de l'Espagne en réaction contre les récentes manifestations républicaines.

NOUVELLES DE PARTOUT

Une majorité de 53 voix pour le cabinet Tardieu

Paris. — Le second cabinet d'André Tardieu a remporté une majorité de 53 lors de la lecture de la déclaration ministérielle. Le vote a été de 316 à 263. Cette majorité est presque le double de celle escomptée par les prophètes politiques.

La séance à la Chambre a été orageuse. L.-O. Frossard, parlant au nom des socialistes et E. Herriot, pour les socialistes radicaux, ont accusé le premier ministre d'inconsistance dans sa conduite politique. Le premier ministre a répondu vigoureusement aux attaques. A certains moments le débat a été si animé que les orateurs durent suspendre leurs discours. Herriot provoqua une espèce de tumulte en qualifiant Tardieu d'esclave des forces réactionnaires de France, incapable de faire quoi que ce soit sans la permission des modérés ou conservateurs.

Bronfman est acquitté à Estevan

Estevan, Sask. — Après un procès de quatre jours, les jurés, à la suite de trois heures et demie de délibération, ont acquitté Harry Bronfman, distillateur millionnaire de Montréal, accusé d'avoir tenté de soudoyer un inspecteur des douanes. L'accusation était basée en grande partie sur une déposition faite devant la commission royale chargée d'enquêter sur l'administration des douanes. M. T.-C. Davis, alors procureur général de la Saskatchewan, prétendit que l'affaire était du ressort fédéral. M. McPherson, le nouveau procureur général du cabinet Anderson, fit arrêter et poursuivre Bronfman sur deux chefs d'accusation. Sur le premier, à Régina, les jurés, après 23 heures de délibération, ne purent arriver à un verdict et un second procès doit avoir lieu le 8 avril.

Le Manitoba semble favorable aux changements proposés

Les changements proposés dans la politique d'immigration fédérale ont été soumis au gouvernement provincial par W.-J. Egan, sous-ministre fédéral de l'Immigration et de la Colonisation. Le gouvernement du Manitoba était représenté à la conférence avec M. Egan, par l'hon R.-A. Hoey et l'hon. Albert Préfontaine, ministres de l'Instruction publique et de l'Agriculture respectivement. On n'a pas donné de détails précis sur les projets du fédéral, mais on sait cependant que c'est le désir des autorités fédérales de confier aux provinces la tâche de l'immigration. MM. Hoey et Préfontaine refusèrent de faire une déclaration, se contentant de dire que le projet qui leur est présenté est acceptable avec la coopération provinciale.

L'hon. Galipeault serait nommé juge

Montréal. — Une dépêche de Québec à la "Gazette" dit qu'on confirme de source semi-officielle la rumeur que l'hon. A. Galipeault, ministre provincial des Travaux Publics depuis 1919, se retirera de la vie politique à la fin de la présente session de la législature et sera nommé juge de la Cour d'Appel, en remplacement du juge Arthur Cannon, promu à la Cour Suprême du Canada. M. Galipeault, ajoute la dépêche, sera remplacé comme ministre par M. Louis-Shephen Saint-Laurent, C.R., l'un des avocats les plus éminents du Canada et bâtonnier-général du conseil du barreau de Québec.

Mort du supérieur général des Eudistes

Montréal. — Un câblogramme de Paris annonce la mort du R. P. Albert Lucas, supérieur général des Eudistes.

Le R. P. Lucas a été élu le 26 juillet 1916. Son généralat a été marqué par la canonisation de saint Jean Eudes, l'extension de sa fête à l'église universelle et par d'importantes fondations en Europe et en Amérique.

L'exploitation du pétrole sur le ranch du prince de Galles

Edmonton. — Des travaux d'extraction de pétrole sur le ranch du prince de Galles, High River, Alberta, seront entrepris ce printemps par la Stonewall Oil Company, Limited, et un grand nombre de gens d'Edmonton s'y intéressent. La compagnie est maintenant en possession de contrats pour cent vingt acres, sur la propriété où sont situées, dit-on, les granges du rancher royal. Des négociations ont été entamées cependant qui pourraient avoir pour résultat d'accorder à la compagnie des terrains dans la direction nord-ouest. Un tel transfert nécessiterait l'approbation du gouvernement fédéral.

Moins d'immgrants viendront au Canada

Toronto. — Le "Globe" publie une dépêche d'Ottawa qui dit: "Bien que des restrictions ne soient pas imposées sur les immigrants britanniques payant leur passage, le mouvement des ouvriers de ferme venant de la Grande-Bretagne et du continent européen sera grandement réduit, cette année, à cause du chômage, au Canada. Des arrangements ont été faits quand le très hon. J.-H. Thomas était à Ottawa pour faire venir 3,000 sujets britanniques entraînés qui travailleront sur les fermes canadiennes, mais ce plan n'a pas été modifié. Moins de 1,000 jeunes gens sont dans les camps d'entraînement du Royaume-Uni, et il est annoncé qu'ils sont bien mieux préparés que les jeunes gens qui sont venus au Canada, l'année dernière, et furent subséquemment déportés.

Le nombre des immigrants de l'Europe continentale sera réduit à 8,000, cette année, par les compagnies de transport maritimes."

Comment deux missionnaires et trois religieuses ont été massacrés en Chine

Hong Kong. — Une dépêche de Siuchow, dans le Kwantung est venue confirmer le meurtre de S. G. Mgr Versiglia, vicaire apostolique, du Père Caraverio et de trois religieuses chinoises près de Suipin.

[illegible]ment on raconte le fait. [illegible] chinois voulurent mettre la main sur les religieuses et les deux missionnaires s'efforcèrent de les protéger. Ils furent alors battus à coups de bâton, virent brûler le bateau dont ils se servaient pour voyager et furent amenés de force dans les montagnes. Vendredi, des prêtres se rendirent là pour négocier leur rançon, mais ne trouvèrent que cinq cadavres percés de balles. Ils les ont fait transporter à la ville la plus proche.

Mort de l'amiral Von Tirpitz

Ebenhausen, Bavière. — L'amiral Alfred von Tirpitz est décédé jeudi [illegible] d'une attaque de bronchite dans un sanatorium local; il avait tout près de 81 ans. Von Tirpitz était grand amiral de la flotte allemande durant la grande guerre; c'est lui qui organisa la guerre sous-marine.

Roturier, son esprit d'organisation et son travail acharné l'élevèrent jusqu'au premier poste de la marine allemande. C'est sous son impulsion que la puissance maritime de l'Allemagne balança celle de l'Angleterre vers 1914. Si on l'eût laissé libre de ses mouvements, il aurait pu faire beaucoup de mal aux alliés au début de la guerre. Son plan de guerre sous-marine, tout particulièrement, intégralement réalisé, aurait pu ruiner l'entente en quelques mois.

MONTREAL. — Le premier ministre King fera l'ouverture officielle du nouveau pont de la rive sud le 24 mai. Cet événement commémorera le centième anniversaire du port de Montréal, qui tombe le 8 mai.

Au C.N.R.



J.-S. McGOWAN,
Gérant du Département de Colonisation et d'Agriculture des Chemins de fer Nationaux dans l'Ouest, qui vient d'être nommé assistant directeur du même département avec quartiers généraux à Montréal.

Le concours se termine le lundi 24 mars — Hâtez-vous!

ENCORE 10 JOURS!

Vous avez jusqu'au lundi 24 mars pour mailer votre inscription et votre solution à votre bureau de poste. Vous ne pouvez vous permettre de différer votre travail du casse-tête plus longtemps. Les abonnés en retard ou ceux dont l'abonnement expire cette année devraient renouveler leur abonnement pendant le Concours. Le paiement de $2.00 pour votre abonnement ou $10.00 en abonnements vous donne une chance égale de gagner un prix.

Combien de tonnes de pierre dans la cathédrale de Saint-Boniface?

Deuxième Grand Prix

Choix d'un

Chevrolet Sedan

d'une valeur de $1,026.00

ou d'un

WESTINGHOUSE

Radiola 67

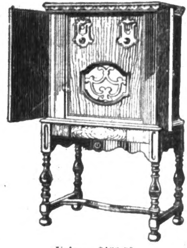
(Radio-phonographe)

Valeur	$ 950.00
Argent pour compléter la somme de $1,026.00	76.00
	$1,026.00

Troisième Grand Prix

WESTINGHOUSE

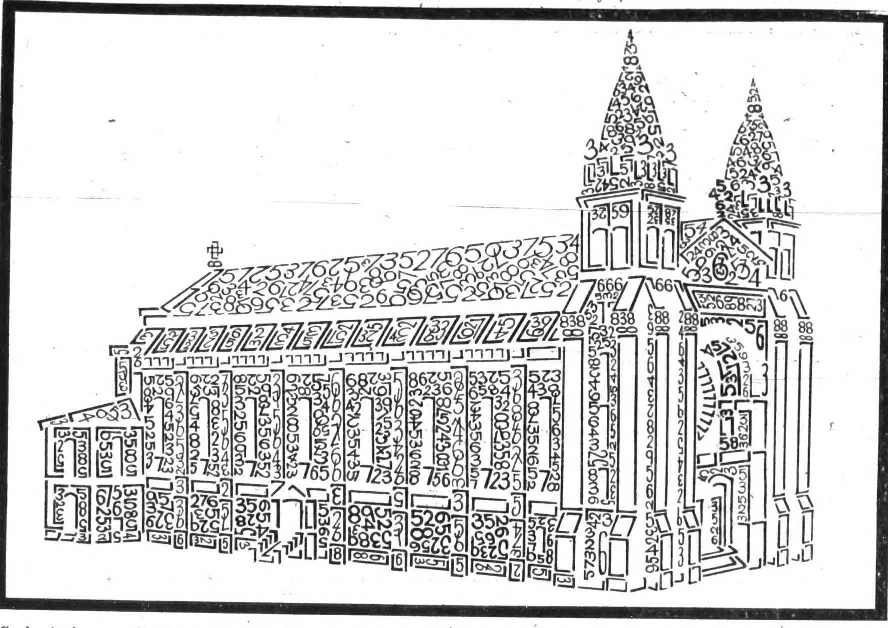
Radiola 62



Valeur: $480.00

Tous les radios offerts comme prix dans ce Concours sont des modèles Westinghouse 1930 et sont exposés chez

GILLIS & WARREN LTD.
210, rue Fort, Winnipeg
et
1134, ave. Rosser, Brandon, Manitoba



Ce dessin de casse-tête (la cathédrale de Saint-Boniface) ne comprend que des chiffres. Chaque marque ou ligne, longue, brève, courbe ou droite, légère ou forte, représente un chiffre. Comptez chaque chiffre séparément, comme s'il était à un pouce de distance d'un autre chiffre. Il n'y a ni tromperie, ni illusions dans ce problème, aucun chiffre ne peut en valoir deux, ni deux chiffres en valoir un troisième.

LE PROBLÈME

Le problème consiste à trouver combien de tonnes de pierres ont été employées dans la construction de la cathédrale de Saint-Boniface, dont une photographie est donnée ci-contre.

La somme totale des chiffres figurant dans le dessin vous donnera votre réponse. Additionnez simplement les chiffres correctement.

Il n'y a ni "un" ni "zéro" dans ce casse-tête. Il n'y a pas de groupes de chiffres, c'est-à-dire que le chiffre neuf est le plus gros chiffre qui y figure. Si vous trouvez, par exemple, un 2 et un 3 si rapprochés qu'ils ressemblent à 23, ils doivent être additionnés exactement comme s'ils étaient chacun à un pouce de distance. Le haut des 6 est nettement recourbé et le bas des 9 est droit ou presque droit. Il n'y a pas de supercherie ni d'illusion dans le casse-tête.

Chaque chiffre du dessin est complet. Si vous avez des doutes au sujet de n'importe lequel des chiffres, envoyez une feuille de casse-tête avec le chiffre marqué au Directeur du Concours, qui vous donnera immédiatement l'information nécessaire.

AVIS

On peut se procurer des feuilles supplémentaires du Casse-tête aux endroits suivants:

Librairie Kéroack Ltée,
242, rue Main, Winnipeg, Man.

Imprimerie la "Liberté",
158, av. Provencher, St-Boniface, Man.

ou en s'adressant par lettre au Directeur du Concours. N'oubliez pas de vous procurer ces feuilles supplémentaires; elles vous seront d'un grand secours.

Liste des Prix --- 120 en tout

Prix de l'abonnement à la "Liberté" ou à la "Northwest Review": $2.00 par année.

Le montant des "Grands Prix" est déterminé d'après le montant d'abonnements envoyé (n'excédant pas $10).

Les réponses qui seront accompagnées d'abonnements nouveaux ou de renouvellements pour le montant de:

	$2.00	$4.00	$6.00	$10.00
1er grand prix	$500.00	$800.00	$1,200.00	$2,000.00
2e grand prix	Radio $315.00	Radio $375.00	Radio $600.00	Auto ou Radio $1,026.00
3e grand prix	Radio 200.60	Radio 270.00	Radio 375.00	Radio 480.00
4e grand prix	Radio 96.50	Radio 96.50	Radio 141.50	Radio 200.60
5e grand prix	50.00	60.00	Radio 111.50	Radio 141.50
6e grand prix	40.00	50.00	Radio 96.50	Radio 111.50
Septième et huitième prix, chacun			$50.00	$100.00
Neuvième et dixième prix, chacun			25.00	50.00
11ème au 20ème prix, chacun			15.00	150.00
21ème au 45ème prix, chacun			10.00	250.00
46ème au 120ème prix, chacun			5.00	375.00

Le GAGNANT DU PRIX DE $2,000.00 aura le choix de ce prix en argent ou de $14.00 PAR MOIS DURANT TOUTE SA VIE.

AVIS IMPORTANT

Le montant que vous payez avec la solution du casse-tête n'affecte en rien votre chance de gagner un prix, mais il affecte le montant en prix que vous gagnez, car la valeur des prix est déterminée par le montant des souscriptions envoyées ($2.00 à $10.00). Ceci est expliqué dans la liste des prix que vous devez étudier avec soin avant d'envoyer votre solution.

Peu importe le temps où une solution est reçue pour gagner un prix régulier. Ce qui compte, c'est l'exactitude.

Pas plus d'un prix régulier ne sera accordé à une seule personne. Cependant les concurrents peuvent gagner l'un des prix supplémentaires, ainsi que le prix spécial de $100.00, en plus d'un prix régulier.

Des feuilles de casse-tête supplémentaires vous seront envoyées gratis si vous le demandez.

EN CAS D'EX-AEQUO

En cas d'ex-aequo (égalité) pour l'un quelconque des prix offerts, un second casse-tête de chiffres sera présenté aux candidats en question afin de décider du résultat final. Ce second casse-tête diffère de tous ceux que vous avez jamais vus, mais il sera facile à comprendre et à déchiffrer.

:-: RÈGLEMENTS :-:

1.—Toute personne résidant au Canada, à l'exception de celles employées par la "Canadian Publishers Limited", éditrice de la "Liberté" et de la "Northwest Review", et des membres de leur famille immédiate, peut prendre part à ce concours.

2.—Le concours ouvre immédiatement et se terminera le lundi 24 mars 1930. Les concurrents qui mettront leurs solutions à la poste après cette date, ou ceux dont les solutions seront reçues après le jeudi 27 mars 1930 ne participeront pas au concours.

3.—Les concurrents peuvent soumettre autant de solutions différentes qu'ils désirent, pourvu que le paiement de l'un des montants désignés dans la liste des prix accompagne chaque solution; mais aucun concurrent ne pourra gagner plus d'un prix régulier et pas plus d'un prix régulier ne sera accordé à une seule et même famille. Une fois enregistrée, une solution ne peut être changée.

4.—Le plein montant de l'abonnement doit être envoyé directement à la "Liberté". Il n'est pas nécessaire pour un candidat d'envoyer plus d'un abonnement à la fois. Des registres fidèles sont tenus pour chaque candidat; les seconds et troisièmes paiements seront ajoutés à vos remises précédentes.

5.—L'abonnement à la "Liberté" est de $2.00 par année, $10.00 pour cinq ans. Aucun abonnement ne sera accepté pour moins d'un an. Aucun crédit ne peut être accordé pour les abonnements envoyés avant le concours, ou durant le concours, s'il n'est pas spécifié que ce sont des abonnements de concours.

6.—Les personnes qui donnent leur abonnement à un concurrent et qui plus tard désirent entrer elles-mêmes dans le concours peuvent le faire, pourvu qu'elles écrivent sur le coupon le nom du concurrent à qui elles ont payé leur souscription ainsi que le montant payé. Aucun paiement n'est nécessaire à moins que vous ne désiriez vous qualifier pour les grands prix en envoyant la balance des abonnements nécessaires pour faire le total de $10.00.

7.—Bien qu'il soit naturel pour les membres d'une même famille ou plusieurs amis de travailler ensemble, il n'est pas permis à plus d'un de ceux qui travaillent à l'unisson d'envoyer une solution au casse-tête. Lorsque, dans l'opinion du directeur du concours (ou des juges), plus d'un membre de la même famille ou plus d'un de tout groupe de personnes ayant travaillé ensemble, envoient la solution du casse-tête, on se réserve le droit de rembourser le montant d'argent payé pour les souscriptions et de retourner les solutions que l'on soupçonne avoir été soumises en violation du règlement.

8.—La "Liberté" ne peut être tenue responsable des solutions ou de l'argent perdus par la poste. Les lettres adressées correctement et lisiblement nous parviendront. Avis aux concurrents d'envoyer les pleins montants d'abonnements par bon-poste, mandat de banque, mandat-poste ou mandat-express, et de les faire payables à la "Liberté".

9.—En cas d'égalité, les prix seront retenus et un second casse-tête sera soumis aux concurrents égaux pour décider de l'ordre de leur position. Ce second casse-tête sera aussi facile à résoudre que le premier. Seuls ceux qui se trouvent égaux pour un prix pourront résoudre le casse-tête numéro 2.

10.—La "Liberté" se réserve le droit de modifier les règlements de ce concours de casse-tête, pour la protection des concurrents et de ce journal, de rembourser le prix des abonnements, de disqualifier toute personne qui ne se conforme pas à ces règlements, et d'être le juge final sur les difficultés provenant de l'interprétation des règlements ou de questions non prévues par ces règlements. LES CONCURRENTS SONT ASSURES D'UN TRAITEMENT JUSTE ET IMPARTIAL SUR TOUTE LA LIGNE.

Prix Spécial : $100 en argent

En entrant dans ce concours, vous pouvez gagner trois prix: un prix régulier, un prix supplémentaire et un PRIX SPECIAL DE $100 EN ARGENT.

Ce prix spécial est offert aux concurrents qui veulent s'efforcer d'obtenir plus de $10.00 en abonnements. Le concurrent qui enverra la plus forte somme représentant le paiement d'abonnements à la "Liberté" et à la "Northwest Review" gagnera ce PRIX SPECIAL DE $100 EN ARGENT.

Ceci n'a rien à voir avec vos chances de gagner l'un quelconque des prix réguliers ou des prix supplémentaires offerts, y compris le premier grand prix de $2,000 en argent ou $14.00 PAR MOIS A VIE.

Adressez toute la correspondance:

Le Directeur du Concours

LA "LIBERTÉ"

619, AVENUE McDERMOT, WINNIPEG, MAN.

Quand vous décidez de vous inscrire

AFIN DE GAGNER UN PRIX

ne soyez satisfaits que des Grands Prix. Le meilleur des 120 prix de ce Concours est sans aucun doute le $2,000.00 en or ou $14.00 par mois pour la vie... et vous pouvez le gagner.

Les montants qui seront distribués aux lauréats des six premiers prix seront déterminés par le montant des abonnements envoyé par ces candidats. Les autres prix offerts dans ce Concours (du 7ème au 120ème) seront gagnés par quiconque envoie $2.00 ou $10.00 en abonnements.

Feuilles de casse-tête supplémentaires

Des feuilles de casse-tête supplémentaires imprimées sur du papier de meilleure qualité seront adressées gratis. Il suffit d'écrire pour les demander.

FORMULE D'INSCRIPTION

Le Directeur du Concours,
La Liberté,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

En entrant dans ce concours, je consens à me soumettre aux règlements publiés. Ma réponse au problème de casse-tête est la suivante:

Il y a ____________ tonnes de pierres dans la Cathédrale de Saint-Boniface.

(Inscrivez vos paiements d'abonnements sur une feuille de papier séparé et mentionnez: NOUVEAU ou RENOUVELLEMENT.)

Nom ____________

Adresse ____________

Province ____________

Ecrivez lisiblement. Indiquez Mlle, Mme ou Monsieur, selon le cas.

Aucune formule d'entrée n'est acceptée à moins qu'elle ne soit accompagnée au moins du paiement d'un abonnement

Collège de Saint-Boniface — 12 mars 1930

AU COLLÈGE

Directeur: ROBERT BERNIER

IIIe année — Numéro 5

"LE TEMPS EST A L'ACTION"

D'une conférence de M. Roméo Guilbert au Cercle Provencher, nous extrayons les lignes suivantes. Elles intéresseront, croyons-nous, les lecteurs de la Page.

L'action, pour être efficace, doit être précédée d'une préparation morale et intellectuelle. Plusieurs croient que ce qui est du domaine de la pensée n'est pas du domaine de la réalité; mais comment pourrons-nous enseigner, si nous n'avons pas appris? Nous devons nous renseigner, étudier les problèmes d'actualité, et nous serons en mesure de résister à tout vent de doctrine, de faire la guerre aux préjugés que l'on rencontre partout, de faire face au snobisme envahisseur. Voilà le travail qui s'impose et c'est ce qui fera une action personnelle.

Cela n'empêche pas que l'action ne puisse être ensuite extérieure. On ne s'instruit pas et on ne se perfectionne pas seulement pour soi. Nous sommes appelés à l'action, à une action aussi variée que les circonstances, les caractères, les conditions: action par la plume, par la parole, par l'exemple de la vie, une action enfin capable de concourir directement à la défense de nos intérêts religieux et nationaux.

Nous devons nécessairement subordonner notre activité aux usages et aux règles en vigueur dans notre milieu. Pour nous, collégiens, notre champ d'activité extérieure est en premier lieu dans le collège lui-même. Commençons par être de véritables observateurs de la discipline générale; notre bon exemple suffira souvent à ramener les réfractaires. Il ne faut pas avoir peur de s'affirmer: l'intelligence et le bon sens sont rarement du côté des blasés et des sceptiques qui se moquent de toute initiative généreuse. Les années passées servent de témoignage éloquent à l'action extérieure et même publique que nous pouvons accomplir: les campagnes pour exiger le français en récréation; le beau succès des rafles, où les élèves ont appris à s'intéresser aux bonnes oeuvres et à y contribuer par leurs aumônes et leurs sacrifices, sans compter le résultat substantiel que l'on a pu envoyer aux missions; les séances, les concerts, les débats publics, les campagnes d'abonnement à nos bons journaux: c'est là de l'action extérieure et pratique qui se trouve bien à notre portée.

Plus tard, nous aurons un champ d'initiatives beaucoup plus vaste; nous jouirons d'une indépendance qui nous permettra souvent l'action extérieure et publique; elle sera quelquefois même plutôt offensive que défensive; il ne faut pas être de ces nombreux partisans du laisser faire, de ces endormis qui ne cessent de chanter sur tous les tons que cela ne les regarde pas. Il faut voir les faits tels qu'ils sont et agir en conséquence; il faut être au-dessus des critiques; ce serait une utopie de vouloir contenter tout le monde.

L'action extérieure et publique, pour être efficace, a aussi besoin d'un programme. Ce programme, nous pourrions le résumer et l'intituler: "Campagne d'apostolat intellectuel". Nous n'avons qu'à jeter un regard autour de nous pour constater combien de notions fausses et dangereuses, combien de préjugés circulent ça et là. Voyez, par exemple, les préjugés que l'on a sur notre foi, notre langue, nos institutions... N'avons-nous pas là un programme capable de réveiller notre énergie, et de susciter notre enthousiasme? Voilà une campagne d'apostolat qui peut se faire de différentes manières: par des conférences, des enquêtes, des tracts, des pétitions, que sais-je!... Tout cela varie avec le milieu et les circonstances.

Jacques Maritain nous dit que "c'est par l'esprit que tout commence, et que c'est au fond de l'âme de quelques hommes que tous les grands mouvements de l'histoire moderne se sont formés". En un mot, éclairer les intelligences, les remplir de la bienfaisante lumière de la vérité, c'est là de l'action intellectuelle et de la véritable action. C'est par elle qu'il faut commencer et c'est par elle qu'il faut finir.

BRIBES...

Mise au point. — Le mois dernier, nous publiions ces mots: "Marcel, à table, mange du fer. Il sait pourtant trouver mieux au magasin." Le devoir professionnel nous oblige à rétracter. Marcel ne mange plus de fer à table.

• • •

Nos rhétos ont posé pour "l'immortalité". Ils ont l'air contents de leur coup... Il y a même eu exposition de portraits en classe deux semaines durant. Tit-Jean, qui pourtant "reposait", n'a pas réussi à ajuster sa boucle. Espérait-il y retourner une troisième fois? On ne saurait dire...

• • •

Gérard a trouvé un nouveau moyen pour briser la monotonie des après-midi de congé. C'est aussi simple qu'ingénieux. Profitez de la fonte des neiges. Passez dans quelque flaque d'eau. La prudence exige que vous alliez changer de chaussettes à la maison. Et le tour est joué!

• • •

Notre bedeau est confiné à la chambre. C'était à prévoir. Le mal qui devait le terrasser se manifestait par des crises passagères de mélancolie. C'est ainsi qu'en février il refusait son congé de sortie, malgré les paternelles avances du Père préfet. On constate ces jours-ci un mieux sensible. Le malade va même jusqu'à pincer les cordes de son violon.

• • •

Hector a été tout ébaudi, le mois dernier, de ne pas trouver son nom dans nos "Bribes". Nous nous empressons de réparer l'erreur en lui souhaitant longue vie.

• • •

Le grec est une mine pour qui veut se donner la peine de chercher. On y trouve les explications les plus inattendues. Figurez-vous que Maurice a découvert que l'étymologie de son nom venait probablement du vocatif de "Kénos", qui signifie: vide, creux. On voudrait autre chose...

• • •

Au "Senior", Gérard s'assied maintenant tout près du professeur. Il a changé de place avec Billy. On explique ce changement de bien des façons. Certains prétendent qu'il veut avoir la médaille; d'autres, que c'est...

• • •

Paul a essayé la vie des demi-pensionnaires. Il en est déjà fatigué. Le voilà de nouveau pensionnaire!

• • •

Nos "Commerçants" n'ont guère le temps de composer pour notre Page. Ils écrivent quand même. Omer a déjà tapé plusieurs articles. Gérard s'est signalé, lui aussi. Nous espérons leur fournir encore l'occasion de se produire...

EN PHILOSOPHIE

Il y a eu émigration du côté de la première année. Alfred, notre philosophe aux airs sérieux, s'est dit: "Pour faire de la philosophie, il faut un milieu philosophe. Aussi la première année est si peu sérieuse et mon voisin Vachon est si frivole que c'est impossible de suivre aucune classe." Depuis lors, il se transporte, à chaque classe de philosophie, du côté de la deuxième année! Là, le menton dans la main, il écoute sans tourner la tête et semble dédaigner tout autant la deuxième que la première année! Hervé l'a cependant devancé! Dès le commencement de l'année, son flair lui a dit: "La deuxième année avec ses deux surveillants doit être un côté tranquille"; on doit bien y dormir. Sitôt dit, sitôt fait! Notre Hervé s'y est installé en permanence! Et en a-t-il fait depuis de beaux rêves!

N'oublions pas Arsène, qui se signale lui aussi en philosophie. L'autre jour, le Père professeur dit: "Tout en théodicée se prouve par le "Ens a se". Le gros garçon, qui a du bon sens plein sa tête, grava cette notion importante dans son cerveau. Deux ou trois jours plus tard, voilà qu'il dort à moitié. Le professeur l'interroge: "Comment prouvez-vous l'immutabilité de Dieu, Arsène?" Arsène réveillé ainsi, ne se laisse pas prendre: "C'est... c'est pas par le "Ens a se", répond-il d'une voix incertaine. — "Maintenant, démontrez-moi comment l'immutabilité de Dieu se prouve par le "Ens a se". Arsène ne peut le faire, sa science est limitée à la notion "Ens a se". Depuis lors, le professeur n'oublie pas d'ajouter à chacune de ses preuves: "On pourrait aussi prouver ceci par le "En a se", comme l'a si bien dit l'autre jour M. Arsène".

Voilà le professeur de botanique qui s'en vient en poussant devant lui sa table aux expériences. Charles lui aide. Elle doit être chargée, la table! Non. Une bouteille de deux onces. Le lendemain, c'est encore la même petite bouteille! Le surlendemain, les roues de la table grincent fort dans le corridor; le professeur pousse devant lui sa table vide.

Voilà ce que c'est, un homme conséquent avec lui-même. Gérard nous arrive deux fois de suite à neuf heures et demie. Il est cependant fier, car, d'après lui, le préfet lui aurait adressé ces félicitations: "Voilà au moins ce que j'appelle arriver en retard! Tant qu'à faire, il vaut beaucoup mieux bien faire les choses."

"Je continuerais bien les explications sur la Trinité et la nature de Dieu. Mais il y aurait seulement les esprits forts de la classe, les deux ou trois intelligences supérieures de la classe qui comprendraient, les autres ne comprendraient rien et perdraient leur temps." Ainsi parla notre professeur de philosophie. Sitôt après, Robert se fait remarquer par les hochements de tête qu'il donne à chaque petite phrase qu'il comprend de l'explication. "Regarde, me souffle Hervé, avec un sourire moqueur, en voilà une des intelligences supérieures; du moins, il cherche à nous le faire croire."

La semaine dernière, c'était Joe qui étudiait si bien les oignons du Père. Maintenant, c'est Lucien qui a bien goûté l'étude des citrons et des pommes. Pour lui, il n'y a qu'une seule manière de trouver l'acidité des fruits: il a gobé deux pommes et un citron.

Noël RODRIGUE.

Un service bien rendu

Mon repas terminé, je m'engageai dans un petit sentier qui serpentait dans le bois voisin. Le soleil est suspendu au-dessus de ma tête. Il brille. Il brille si bien que je m'adosse à la souche d'un arbre, séduit par l'ombre de son feuillage. Des chants d'oiseaux, la cloche du troupeau et les crépitements des branches et des feuilles sèches, c'est tout ce que j'entends. Parmi les animaux, quelques-uns broutent paisiblement, d'autres semblent plongés dans un profond sommeil.

Tout près de moi, j'aperçois une mère accompagnée de ses deux agneaux. L'un est étendu, de tout son long, sur la verte pelouse, l'autre a un air solennel, et les yeux fixés sur... quoi? J'ai beau chercher, je ne vois rien. C'est pourtant dans cet arbre-ci... non, plutôt dans l'autre.

Ah! oui, c'est là, c'est notre chat qui est là, au pied de l'arbre, hypnotisant un oiseau quelconque, je suppose... Oui, je vois l'oiseau maintenant; tant mieux, c'est un moineau. Un gros chat noir, dont les yeux fixés sur le feuillage d'un arbre touffu, immobilise un petit oiseau. L'oiseau chancelle, il va tomber et l'hypnotiseur semble être de métal. "Il va tomber", semble dire le petit agneau, si je pouvais donc faire quelque chose pour le sauver. Mais le petit oiseau tombe. Au même instant, l'agneau lance un cri désespéré. Le chat, surpris, se retourne. L'oiseau s'envole.

L'agneau tourne la tête et trouve sa mère et tout le troupeau s'amassant autour de lui, car ils croyaient tous à quelque malheur. Le petit agneau ne pouvait parler pour leur dire ce qu'il y avait... il riait trop.

René JUTRAS,
Versification.

LE DÉBAT

Le Collège donna récemment un débat à l'Université, sous les auspices de l'Alliance Française. Nous donnons quelques extraits du discours de M. Robert Bernier:

Le magnifique essort décrit par nos adversaires fait croire au paradis sur terre, à l'âge d'or au XXe siècle. Ces beaux discours mériteraient une médaille portant en exergue le vers de Hugo:

Dans l'océan Progrès, il n'est pas
[de cap Non!

Le film cent pour cent parlant que ces messieurs ont déroulé devant notre esprit flatte évidemment notre vanité glorieuse de nous proclamer les heureux de cette époque devant laquelle pâlissent les âges de Périclès, Shakespeare ou Louis XIV... Mais l'illusion dure peu... Pour un observateur éveillé, la civilisation contemporaine menace faillite prochaine, à moins que l'on ne réagisse: elle est en déséquilibre! L'humanité moderne recule, parce qu'elle a renversé la nature des choses.

Que voit-on dans le monde aujourd'hui? Nos adversaires nous l'ont dit. Le mécanicien a lancé l'aéroplane au-dessus de l'Atlantique; l'architecte a dressé Woolworth et la tour Eiffel; le biologiste cherche dans les anses chromatiques la preuve de l'évolution et ne la trouve pas; les pays civilisés se transforment en vastes laboratoires; les jeunes cherchent carrière dans les sciences pratiques; la vie, grâce aux inventions, est moins rude; le monde américain et européen du XXe siècle a réalisé un chef-d'oeuvre matériel inouï: c'est bien, cela, c'est très bien! La foule se rue à son travail scientifique en criant progrès! progrès! Le progrès, le progrès matériel, c'est son but cela, c'est le but de XXe siècle; et c'est pour cela que le XXe siècle fera banqueroute. Il a fait du progrès matériel, condition de vie humaine, le but de la vie. Et la pensée, base de notre vraie fin, la perfection des activités morales est l'esclave désormais du développement mécanique et physique. La matière est devenue le but, et la pensée le moyen: le monde moderne est un déséquilibre!

Que voit-on dans le monde aujourd'hui, mesdames et messieurs? Demandez-le à nos adversaires. Ils vous répondront: la largeur d'esprit et le triomphe de la liberté: L'individu a conquis ses droits. D'abord le grand droit sacré, le grand-père des autres droits: l'égalité! Ensuite le suffrage universel, le droit pour l'homme mouton de contrebalancer les suffrages des gens réfléchis, pour l'ignorant, de tuer le vote du professeur; la liberté d'opinion, la liberté d'être patriote et internationaliste, d'adorer Dieu ou de le nier. L'individu est maître de lui-même, l'homme est libre! L'individu est monté si haut, il est si puissant, si grand, si libre, qu'il n'a plus besoin d'autorité, il n'obéit qu'à lui-même...

Puis l'orateur fait un tableau des philosophies modernes et de leurs illogismes.

Quels seront les effets de cette dégénérescence intellectuelle? La psychologie expérimentale nous dit: l'idée mène à l'acte. Les siècles appuyés sur des idées fortes ont fortement produit; ils ont laissé une littérature immortelle et d'immortels monuments qui avaient à base de leur activité l'étude de la vérité objective.

Mais l'activité de notre siècle, sur quoi se fonde-t-elle? Elle n'a plus l'objet pour lui assurer la voie droite le roc de l'ontologie s'effrite de plus en plus. Notre activité moderne fera faillite: elle est en déséquilibre elle aussi! Mais quoi! Elle faiblit déjà. Qu'est-ce que l'homme contemporain a produit en philosophie? Où sont les Aristote, les Thomas d'Aquin, les Bacon, les Duns Scot aujourd'hui? Qu'est-ce que l'homme contemporain a produit dans le domaine de l'art et de la littérature pour se manifester à ses semblables? Où en est la littérature aujourd'hui? La France d'aujourd'hui a-t-elle des champions à mesurer avec Corneille, Bossuet, Racine et Pascal? Les lettres françaises, depuis cent ans, ont-elles enfanté de plus magnifiques chefs-d'oeuvre qu'Athalie ou le Discours sur l'Histoire Universelle? La France d'aujourd'hui surpasse-t-elle la France d'hier? Non, Mesdames et Messieurs, le niveau baisse! Et la même dépression est manifeste dans toutes les littératures...

L'orateur repasse les littératures étrangères, les créations de l'art, et conclut:

Non, Mesdames et Messieurs, cette humanité-là ne peut pas être en progrès, qui a voulu s'élever seule sans tenir compte du passé, qui a méprisé les conclusions de plus de cinq mille ans de civilisation, en oubliant que ces conclusions mêmes sont les prémices de toutes ses découvertes. Cette humanité-là a trop d'orgueil!

Cette humanité ne peut pas être en progrès qui s'est libérée de toute contrainte objective, qui a vaincu la matière, mais qui ne comprend plus la métaphysique, qui a voulu la science et perdu la sagesse! Comme l'aigle captif perd la notion des horizons infinis, la pensée, le coeur modernes n'arrivent souvent plus à comprendre ce qu'est la libre envolée... L'aigle se meurt, les poumons intoxiqués, aveugle, sur son perchoir.

Mesdames et Messieurs, n'allez pas croire que je renie mon siècle! Non. J'aime mon temps et les gens de mon temps, parce qu'il y a autant d'intelligence et de coeur aujourd'hui qu'il y en eut jamais. Et j'aime d'autant mieux mes contemporains que je les vois plus malheureux. Car ils souffrent, ils souffrent d'une fausse civilisation qui leur a crié dès leur berceau que l'humanité était en progrès indéfini, il souffre de la maladie du Progrès. Et ils ont brisé pour cela les traditions... Oh! ne brisons pas les vieilles traditions, héritage sacré de ceux qui ont peiné pour nous, héritage de vérité, parce que gagné souvent par des vies entières et des morts aussi. N'oublions pas que l'homme est toujours homme, et qu'il n'est rien de plus humain que de respecter le labeur de l'humanité qui s'est sacrifié pour nous depuis des siècles.

Mesdames et Messieurs, laissez-moi terminer en m'adressant aux jeunes gens, à cette jeunesse dont je fais parti, pour lui rappeler ses droits contre la mentalité erronée qui la gangrène, et ses devoirs envers l'humanité, l'humanité passée qu'il faut respecter, et l'humanité future qu'il faut préparer en respectant le passé.

EN RHÉTORIQUE

Ce serait me nourrir d'illusions que l'entreprendre de vous faire le bilan des activités récentes de la classe: trop de péripéties!

Et d'abord nos discussions, car l'on s'aventure à discuter en rhétorique. Nous avons même fait le procès du cours classique. La balle vole de tous côtés, passe en sifflant, s'abat comme une massue, ou légèrement effleure les esprits en ébullition. Le Père professeur était en verve. Dugal, à la tête d'un escadron d'arguments, part en guerre contre le cours classique, contre l'enseignement du grec et des mathématiques surtout; mais, quelques instants après, il battait en retraite, refoulé par les flèches qu'il se faisait décocher. Révolutionnaires alors, les Rhétoriciens? Non, gens consciencieux qui n'oseraient se percher sur un B.A. sans avoir examiné, pesé, discuté la valeur d'un tel soutien.

Nous avons parmi nous un néophyte du "strictly modern" qui veut sortir de sa sphère. Au plus vif d'une discussion il nous dit: "L'internat, c'est le grand meurtrier de toute initiative personnelle. Un oeil quelque peu observateur s'aperçoit vite que tous ceux qui y ont langui quelque temps sont, à leur rentrée dans le monde, les plus parfaits abouliques de la société." Il rayonnait. Pour le coup, toute la classe fut en émoi; les mains levées et les bouches ouvertes allaient riposter lorsque Jean, qui n'avait pas digéré la pilule, foudroyant le petit d'un regard, répondit: "L'internat, je ne vous le conteste pas, offre certains inconvénients, mais le rendre responsable de l'engourdissement de certains caractères qui n'ont pas su s'exercer à vouloir au Collège, c'est être de mauvaise foi ou bien parler en irréfléchi d'une chose qu'on ignore." Pas mal répondu!

Ce sont là ce que nous appelons nos classes pratiques, les classes où Démosthène, Sophocle et Cicéron sont mis au rang des antiquités pour quelque temps, les classes où l'on s'enivre de paradoxes et d'hyperboles, les classes où chacun soutient son opinion, où chacun fonce intrépidement, revêtu de l'armure de ses sarcasmes et de ses idées. Là, on découvre de réels talents oratoires, — le dernier débat devant l'Alliance l'a prouvé, — et des politiciens en puissance. Ce n'est aucunement faire offense à leurs majestés endormies que de laisser de côté ceux qu'on appelle les classiques pour discourir sur les questions du jour. Nous sommes intarissables en classe, nous ne voulons pas rester enlisés dans les vieilles doctrines. Et sans briser avec la tradition, nous voulons cependant être de notre siècle.

Samedi, un bouillant, pétulant, pétillant débat vint réchauffer la classe que les vents du nord assiégeaient sans relâche depuis quelques jours. L'imagination furibonde de Nadeau nous promène à travers les désastres causés par la liberté de presse et de parole, tandis que Sylvestre le seconde de toutes les forces de sa verve "tacite". Puis, nous avons entendu gronder un Mirabeau dans la personne de Jean. Il était résolu à soutenir pendant des heures et des heures que tout homme tant soit peu doué doit revendiquer "cum magno clamore" la liberté de presse et de parole. Il tempêta pendant un soixantième d'heure et termina ainsi: "La liberté de presse et de parole, c'est le bonheur que je vous souhaite à tous." L'auditoire ne fut pas loin de répondre: "Amen". Il reprit son siège, le visage épanoui dans un béat sourire. Je puis le dire sans trop de restrictions mentales, M. Dansereau est un homme qui présage brillamment pour l'avenir! Puis, dans la personne du vénérable Aubin, nous avons entendu chanter un futur Bossuet qui faisait rouler de grandes phrases académiques dans la classe.

Dansereau et Charest se sont munis chacun d'un chronomètre de 99 sous. L'autre jour, pendant une classe de mathématiques, un bruit de ferraille se faisait entendre, une agitation tout à fait insolite se produisait. Le bruit augmentait toujours, je me retournai alarmé. "Je suis en train d'administrer une correction à ma montre", me dit Dansereau avec emphase. J'allais me qualifier d'auditif réel...

Roland, après avoir eu l'appendicite, a mal au nez. Prions pour le repos de sa rhétorique!

Les rhétoriciens sont allés immortaliser leur sourire chez Eaton pour le conventum, tout récemment, et chaque jour de la semaine, un des seize décorait la bibliothèque derrière la classe, de sorte que le Père professeur put se reposer la vue sur le délicat minois de Dansereau, sur la figure médaille de François, sur les traits enfantins de Léo, sur le délicieux sourire de Clément ou sur le crâne prématurément dévasté du romantique Nadeau.

Le trésorier se démène de ce temps-ci à promener des sacs d'écus de côté et d'autre, à exercer la digne profession de pingre et surtout à faire des communications.

"Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années!..." C'est presque une coutume pour lui que de faire des communications, si bien que Nadeau s'est chargé de lui rappeler tous les matins, lorsqu'il arrive en classe, qu'il doit avoir une communication à faire!

Nous nous rappellerons encore longtemps cette année de rhétorique qui touche à son déclin. Et ce n'est pas sans tristesse que nous voyons approcher le jour redoutable de la séparation, en conservant intact dans notre coeur le ferme espoir de nous réunir tous un jour autour de notre devise "Tu modo promissis maneas".

Harold FRY,
Rhétorique.

EN RÉCRÉATION

Le grec, cette langue que nous trouvons tous si dure, si difficile, si ardue et si ennuyeuse, mais que nos professeurs déclarent douce, harmonieuse, facile et charmeuse au point que la lecture d'Antigone dans le texte leur procure de véritables délices, le grec, dis-je, est très en honneur au Collège!

Les philosophes, ou plutôt un philosophe, a gardé douce souvenance des préceptes reçus; du moins il se rappelle parfaitement son alphabet, car il affectionne tout particulièrement la lettre "bêta". Jugez-en plutôt.

Nous sommes en récréation, Robert et son inséparable ami Joseph se promènent de long en large. — C'est l'agréable passe-temps du repos de quatre heures et demie. — Les Rhétoriciens, assis dans leur coin habituel, causent Montalembert ou Berryer comme à l'ordinaire. Gérard, qui est du "Senior Commercial", ne semble pas comprendre tout le plaisir qu'ils éprouvent dans l'analyse des périodes oratoires et il rumine quelque mauvais plan. Il ramasse un croûton sec, — vestige de nos banquets quotidiens, — et vise un certain humaniste, occupé à admirer les beaux coups de nos fervents du tapis vert; je ne fais aucune allusion à la roulette de Monte Carlo, non, je veux tout simplement dire la table de billard. Il regarde à gauche, à droite, c'est épatant: le surveillant ne le voit pas. Il vise, s'élance et le projectile part. Malheureusement Joseph se trouve à passer dans la ligne de combat et il attrape le croûton sur la joue. C'est que ça fait mal, un morceau de pain sec! Probablement était-il à prouver une thèse à son ami, car il ne fait que porter la main à l'endroit rendu sensible. Il s'aperçoit soudain de l'insolence de cette attaque; probablement cherche-t-il la majeure et la mineure, toujours est-il qu'en revenant, comme il ne sait pas quel est l'impertinent qui a osé prendre pour cible son crâne philosophique, il brave fièrement les Rhétoriciens, et comme conclusion de son argumentation, il leur jette à la face, d'une voix puissante et irritée: "Vous êtes tous de gros bêtas". Puis, majestueux, il s'en va au milieu des rires impitoyables de nos orateurs(?).

Ils continuent leur marche. Robert essaie probablement de persuader son ami que la colère est une des passions les plus regrettables, car il fait force gestes et ses sourcils montent et descendent avec rapidité.

Le mot, certes, passera à la postérité, car M. Dugal, lors d'une réunion de la plus auguste assemblée du Collège, l'Académie française, a cru bon de le rapporter pour embarrasser son adversaire qui se trouvait être... ledit Joseph!

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LAURIER

Nous avons eu une belle partie de cartes donnée par les Dames de Sainte-Anne, ce qui veut dire que ce fut un beau succès. Les heures passent rapidement dans notre salle paroissiale; chacun y va de sa petite chanson ou de son morceau de violon et de piano. Voilà ce qui produit la réussite de ces soirées paroissiales, la bonne entente! Sans doute on y dépense un peu d'argent, mais le but à atteindre mérite que l'on se montre généreux. Continuons à nous dévouer pour notre paroisse. Tous nous avons hâte de construire une nouvelle église; c'est un travail de longue haleine et de patience, mais facile cependant si, comme par le passé, nous marchons tous ensemble. Et pourquoi pas? Donc, fréquentons tous nos soirées paroissiales et que notre effort mutuel soit persévérant.

• • •

Le dimanche 30 mars, les Enfants de Marie vont suivre l'exemple de leurs devancières. Allons, venez tous.

• • •

Nos ouvriers sont descendus de la montagne et ont fait du bon travail: 50,000 pieds de bois pour l'église, et cela grâce au travail et à la générosité de quelques-uns. Je crois être l'interprète de notre bon curé en les remerciant et les félicitant de leur beau dévouement.

• • •

Il y a quelques semaines, nous avions mentionné l'organisation d'un bureau local de colonisation. De suite il s'est mis à l'oeuvre. Que veut-il? De ces gens qui pensent qu'au Manitoba il n'y a rien à faire et cependant gagner beaucoup d'argent? Non, c'est passé ce temps-là. Le bureau veut des fermiers à l'idée moderne, la culture mixte; il a fait appel à toutes les provinces, car dans notre région on y est bien sous tous rapports.

On nous parle de nouvelles places où tout est à organiser, loin de toutes communications. On nous fait miroiter des avantages extraordinaires, et alléchés par tant de belles choses, on abandonne ses terres, ne les trouvant plus de son goût; on les vend à vil prix et vite la course après la fortune! Deux ans ailleurs, disent-ils, valent plus que 15 à 20 ans dans le Manitoba. Et on avale la pilule! Ici à Laurier et dans les environs, nous en avons maints exemples; des terres sont à vendre à des prix très bas. Pourquoi? Parce que certains fermiers ont voulu continuer la grande culture. Les mauvaises herbes sont venues et au lieu d'augmenter le troupeau pour les détruire, ils ont cru préférable de se méfier des conseils basés sur l'expérience pour suivre leurs idées, et inévitablement ils ont fait fausse route. D'autres propriétaires arrivent; ils ont déboursé relativement peu d'argent pour acheter ces terrains et grâce à l'élevage et à la culture intelligente, ils réussissent à merveille.

Pourquoi aller chercher la misère ailleurs que dans notre province? Nous avons tout pour réussir.

• • •

On prétend que le gouvernement de la Saskatchewan se propose de guérir le cancer. La faculté de médecine devrait bien chercher un sérum quelconque pour guérir le cancer d'Anderson.

LAC DU BONNET

Le dimanche 23 février, seize de nos enfants ont fait leur première communion. Quelques autres la feront à Pâques. Il y a beaucoup d'enfants au Lac. Revanche des berceaux, avenir de la race!

Mais les hommes de demain seront ce que nous les faisons aujourd'hui. Jésus-Christ est le grand Instituteur de l'humanité. Il appelle tous les hommes à son école. Chaque jour, dans l'Eucharistie, il offre à chacun une mesure surabondante de lumières et de forces surnaturelles: tout ce qui est nécessaire pour entretenir, défendre et accroître la vie divine du chrétien. Mais combien en profitent? combien se récusent en prétendant qu'ils n'ont pas le temps... qu'ils n'ont pas été habitués à tant de dévotion dans leur jeunesse. Bien peu avoueront franchement leur négligence, encore moins leur paresse spirituelle et corporelle! Les vieux! Jésus les gagne difficilement.

Mais les jeunes, les petits? Ah! ceux-là, Jésus les aura. Son appel est pressant, attendrissant... "Laissez venir à moi les petits enfants..." Les petits du Lac ont entendu sa voix, ils viennent... Ils viennent chaque jour, depuis la première rencontre du Divin Maître. Les petits! Jésus les possédera pour les instruire, les transformer, les modeler à son goût. Ils sont bons; ils seront bientôt pieux, modèles. Demain ce seront des hommes, des hommes chrétiens, vaillants, d'autres Christ. Béni soit le saint Pape qui a redonné Jésus aux enfants! Puissent les grands redevenir enfants!...

Avec la dévotion à l'Eucharistie naissent les oeuvres de zèle. Nos petits garçons viennent de se grouper en un petit Cercle, auquel ils ont donné le nom de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Ils prieront ensemble, étudieront et se dévoueront aux oeuvres paroissiales, en s'efforçant d'imiter les vertus de la petite sainte de Lisieux.

• • •

Hier soir, nous avons eu notre première partie de cartes en faveur de l'église. Le presbytère, agrandi tout récemment par la suppression de deux petites cloisons intérieures, était rempli de paroissiens et de généreux amis. Un lunch délicieux fut servi gratuitement par les dames de la paroisse. Il resta de quoi faire une petite vente aux enchères. Le tout a rapporté $16 de profit net. A quand la prochaine? Peut-on jouer aux cartes pendant le carême? Oui, sans doute. Pas trop, toutefois. Il ne faut pas oublier de faire pénitence. En tout cas, il faudrait supprimer le lunch traditionnel. On nous donnera bientôt une réponse sûre. Conservez en tout cas votre petite contribution.

OTTERBURNE

A LA MAISON SAINT-JOSEPH

Retraite des religieux

Du 18 au 25 février a eu lieu la retraite des religieux. Des dix-neuf qui composent le personnel, quinze ont suivi les exercices spirituels de saint Ignace, dirigés par le R. P. H. Bourque, S.J.

Georges Lévêque

Ce bon enfant nous est revenu de l'hôpital Saint-Boniface le 20 février, après avoir subi avec succès, le 8, une opération d'urgence pour appendicite aiguë.

Fête patronale de M. le curé Desrosiers

Le Père directeur et le Frère A. Desmarais ont répondu à l'invitation qui leur fut adressée d'assister à cette belle fête. La chaleureuse hospitalité de M. le curé de Saint-Jean-Baptiste est proverbiale. C'est dire avec quel coeur M. le curé Desrosiers a reçu ses hôtes. La séance que lui ont offerte les élèves du Couvent a été préparée avec soin et le succès a couronné les efforts.

Service de la Rév. Soeur Marguerite-Marie

A la Maison-Chapelle, le 4 mars, a eu lieu le service de cette héroïque religieuse de la communauté des Soeurs Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée. De 1917 à 1921, Soeur Marguerite-Marie fut supérieure de ses compagnes alors que ces dévouées religieuses desservaient la Maison Saint-Joseph. Le Père directeur, les Frères Huard et Louis Gareau représentaient la Maison Saint-Joseph à ce service chanté par S. G. Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin. Les Rév. Mères Thérèse de l'Enfant-Jésus et Joseph-Viateur représentaient les Petites Missionnaires de Saint-Joseph. Nous réitérons à la communauté éprouvée nos religieuses sympathies.

Neuvaine à saint Joseph

Du 10 au 19, grande neuvaine au bon saint Joseph en préparation de sa fête. Cette année, cette fête revêtira un cachet plus solennel que jamais à la Maison Saint-Joseph. A cette occasion en effet aura lieu une magnifique cérémonie de prise d'habit, de première profession, de rénovation de voeux chez les Petites Missionnaires de Saint-Joseph. La fondatrice de la petite communauté, Mère Thérèse de l'Enfant-Jésus, aura l'insigne privilège et honneur de prononcer ses voeux perpétuels. Cette cérémonie sera rehaussée par la présence de S. G. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, le dévoué père de la nouvelle congrégation. Elle commencera à 9 h. précises. Gloire à saint Joseph!

SAINT-LEON

La soirée de cartes préparée par les jeunes filles de la paroisse a clos la série des veillées paroissiales tenues cet hiver. Les Dames avaient ouvert le feu; et il a semblé avec raison qu'elles pouvaient être satisfaites du beau résultat qu'elles avaient obtenu.

Mais les jeunes gens s'étaient donné le mot pour faire mieux encore, et comme il y a des ressources dans la jeunesse, ils y réussirent parfaitement; ils eurent une jolie et intéressante soirée.

Les jeunes filles, venant les dernières, comprenaient parfaitement cependant que c'était à elles que devait revenir la palme. Eh bien! loin de la leur disputer, vraiment tout le monde se mit de la partie pour la leur assurer. Seul le mauvais temps s'était fait monsieur désagréable et avait essayé de leur jouer mauvais tour: une tempête survenue mal à propos avait obligé à remettre la soirée, qui par là même semblait bien compromise. Il n'en fut rien, grâce au courage et au dévouement de nos demoiselles qui surent triompher des obstacles. Le soir du lundi gras, cette fois avec un temps des plus favorables, un magnifique succès les récompensa. La soirée fut très agréable; il y eut un lunch succulent, de jolis chants, tirage de plusieurs objets; il y eut surtout gaieté et entrain auquel tous contribuèrent sans se faire prier.

Les gagnants des prix pour les messieurs furent: MM. Emile Rondeau et Augustin Labossière; et pour les dames: Mlles Rosalma Payette et Roma Lussier.

• • •

L'hiver a repris et une neige épaisse continue de couvrir largement nos futurs champs de blé et de trèfle. Mais le mois de mars ne fait que commencer; il lui suffira de quelques jours pour changer la situation. Espérons qu'il s'y prendra à temps et qu'il fera les choses comme il faut.

• • •

Les maladies, qui sont un des apanages de l'hiver, ont visité plusieurs de nos foyers; quelques familles ont même été bien durement éprouvées. L'hôpital de Saint-Boniface a vu d'autre part un certain nombre de paroissiens et de paroissiennes de Saint-Léon. Grâce à Dieu et aux bons soins des médecins, tous sont enfin revenus. Nous sympathisons avec eux, et nous ne doutons pas que tous retrouveront force et pleine santé.

LORETTE

Concours du mois de février

Grade XI: Rachel Arpin.
Grade X: Marie Melançon.
Grade IX: Rose-Alma Desrosiers.
Grade VIII: Georgette Bissonnette, Lucia Arpin.
Grade VII: Paule Jeanson.
Grade VI: Eugène Chaput.
Grade V: Annette Mondor.
Grade IV: Horace Gauthier.
Grade III: Eugénie Mondor.
Grade II: Louise Therrien.
Grade I: Lucile Gendron.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultat de l'examen mensuel pour les élèves de l'école supérieure (High School):

Grade XI: Irma Moriaux, Grace Tucker; ex aequo: Victorine Moriaux, Françoise Guyot.

Grade X: Douglas McKinnon, Cécile Bonin, Marie Gamache.

Grade IX: Helen Bell et Mabel Brady, ex aequo; Rebecca Shuer, Paul Saurette.

Résultat de l'examen du 28 février

Grade VIII — Physiologie: Claire Hogue, Adrienne Robic.

Grade VII — Physiologie: Eugénie Montsion, Viola Dame.

Grade VI — Géographie: Catherine Fourneaux, Bella Valcourt.

Grade V — Histoire: Louis-Aimé Gosselin, Jean-Louis Brunel.

Grade IV — Géographie: Mollie Shuer, Léonie Brunel.

Grade III — Epellation: Edmond Bissonnette, Claire Gosselin. Arithmétique: Irène Lahaie, Marguerite Cathcart.

Grade II — Epellation: Léontine Montsion, Adélard Langevin. Arithmétique: Léontine Montsion, Jeanne Gadal.

ABBEVILLE

Le 14 février, Auguste Todd, de notre paroisse, était conduit à sa dernière demeure, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Etaient porteurs: MM. Frank et Patrick Lane, Edmond Welsh, Euclide Pagé, Adrien et Alfred Lavallée.

Après quelques jours seulement d'une maladie cruelle, qu'il endura avec une patience remarquable, ce jeune homme âgé de 20 ans seulement rendit son âme à Dieu le 8 février, à l'hôpital de Saint-Boniface, après avoir reçu les derniers sacrements.

Le défunt laisse, outre son père et sa mère, trois frères: Albert, Pierre Charles, et une soeur: Mme C. Montagnon, de Saint-Charles.

FORT GARRY

La dernière partie de cartes, qui a eu lieu le 2 mars, était sous la direction de Mme Nesbit, bien connu pour son dévouement à l'église. Cette dame, malgré son grand âge, met encore toute son énergie à travailler au développement de notre paroisse; personne ne nous blâmera de la donner en exemple à la jeune génération! Nos félicitations sincères donc à Mme Nesbit et aux dames qui l'ont secondée.

• • •

Le dimanche 16 mars, à 3 h., assemblée générale des messieurs de la paroisse. Plusieurs points importants y seront discutés et tous les messieurs doivent considérer de leur devoir de se rendre à la salle paroissiale au jour et à l'heure sus-mentionnés.

• • •

Dimanche prochain, 16 mars, sous les auspices des dames de la Ligue Catholique, une partie de cartes aura lieu dans la salle paroissiale. Des dames ont décidé d'en faire une soirée qui comptera dans les annales de la Ligue, subdivision de Fort Garry. On fait donc appel à toutes les bonnes volontés.

• • •

Ne pas oublier que pendant le carême, des exercices religieux ont lieu tous les vendredis, à 7 h. 30 du soir, dans l'église Saint-Vital.

• • •

Nous avons le regret d'annoncer que Mlle L. Gauthier, nièce de notre dévoué pasteur, est à l'hôpital de la Miséricorde où elle a subi une opération. Nous la prions d'accepter nos voeux de prompt rétablissement.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

Le mardi 4 mars, Mgr l'Archevêque nous revenait de Mariapolis, où il était allé assister au service de M. l'abbé A. Rousseau.

Dimanche après-midi, le 9 mars, M. l'abbé Albert Pelletier, curé de Rouyn, Québec, était de passage à l'archevêché, en route pour la côte du Pacifique.

Jusqu'à nouvel ordre, en vertu d'un indult obtenu de Rome par S. G. Mgr l'Archevêque, le temps des Pâques commencera avec le Mercredi des Cendres dans le diocèse de Saint-Boniface.

A la cathédrale

La pieuse cérémonie de l'imposition des cendres a eu lieu à la cathédrale le 5 courant. A cette occasion, un grand nombre de personnes de la paroisse sont venues profiter des bénédictions que la Sainte Eglise attache à ce touchant symbole de pénitence et de mortification; particulièrement les filles et garçons élèves des deux grandes écoles locales.

La messe fut célébrée par Mgr le curé, assisté de MM. les abbés Boulet et Lévêque. S. G. Mgr l'Archevêque assistait au trône.

La conférence du P. Schelpe

C'est dimanche soir le 16 mars.

Les personnes qui, par hasard, ont des billets dont elles peuvent disposer, sont priées de les remettre: il y a beaucoup de demandes.

Comme on a décidé d'utiliser le théâtre, on mettra encore en circulation une centaine de billets aux endroits déjà indiqués.

La conférence commencera peu après 8 h., mais à partir de 8 h. les sièges pourront être occupés par n'importe qui. Que les personnes qui ont des billets soient donc là à 8 h. précises. Elles courent risque autrement de n'avoir pas leur place.

L'Oratoire des Martyrs

La neuvaine préparatoire à la fête de nos Bienheureux se fait avec ferveur et confiance. Daignent nos martyrs se laisser toucher et exaucer les voeux et les prières de tous leurs fidèles clients.

A l'Hospice Taché

La chapelle de l'Hospice Taché est complètement déserte depuis quelques jours, le T. S. Sacrement et tous les objets du culte ayant été transportés dans la grande salle de récréation des vieillards, transformée momentanément en chapelle. C'est là qu'auront lieu les offices jusqu'à ce que la chapelle ait été complètement réparée et nettoyée. Les murs seront soigneusement sondés, les crépis incertains remplacés; puis on procédera au lavage des vieux crépis, et enfin le tout sera repeint et orné avec soin.

Les Rév. Soeurs estiment que le Bon Dieu pourra rentrer dans sa maison vers le commencement du mois de juin.

Le contrat a été donné à M. Elie Ritchot.

Union Nationale Métisse

Le conseil général de l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph a tenu dimanche sa réunion annuelle, à laquelle on a présidé à l'élection des officiers. Un compte rendu détaillé paraîtra dans le prochain numéro de la **Liberté**.

Décès de M. Joseph Boily

Le 5 mars, à l'Hôpital Général de Selkirk, décédait à l'âge de 39 ans, muni des sacrements de l'Eglise, M. Joseph Boily, résidant de Saint-Boniface, des suites d'une chute, survenue le 8 février pendant qu'il travaillait pour la Compagnie J.-A. Guay.

Le corps du défunt a été transporté à sa résidence, rue Cathédrale, et de là à La Broquerie, son village natal, où demeurent encore son père et sa mère, M. et Mme Ernest Boily, et cinq de ses frères, et où eurent lieu les funérailles. M. le curé de l'endroit, M. l'abbé Giroux, chanta le service, à 10 h. samedi, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis.

Le défunt était le frère de M. Edouard Boily, employé au Globe Motors, l'époux de Mme Boily, née Edna Gosselin, et le père de trois enfants en bas âge, Madeleine, Jeanne et Joseph. Qu'il repose en paix!

Décès de M. Hormisdas Saint-Onge

Le dimanche 2 mars est décédé chez sa fille, Mme E.-J. Sowerby, 231, rue Horace, après plusieurs mois de maladie, M. Hormisdas Saint-Onge. Originaire de Saint-Hyacinthe, P. Q., il était venu au Manitoba en 1885 et avait été l'un des pionniers de la paroisse de Sainte-Agathe. Une fille seulement lui survit, Mme Sowerby, à qui nous offrons nos sympathies.

Les funérailles ont eu lieu le 4 mars à Holy Cross, au milieu d'un grand concours d'amis d'Aubigny et de Sainte-Agathe. M. l'abbé Brodeur, curé de la paroisse, a chanté le service. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de Saint-Boniface.

La partie de cartes du Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Fut-elle un succès? Demandez au premier venu et il vous le dira. Un succès! Plus qu'un succès, au delà de 600 personnes sont venues, et malheureusement plusieurs furent obligées de faire demi-tour à l'entrée, car la vaste salle ainsi que la scène débordaient de joueurs enthousiastes; aussi, inutile de dire la satisfaction du comité d'organisation, lequel s'est tant dévoué pour obtenir ce magnifique succès.

Voici les noms des heureux gagnants:

Dames: 1er prix, Aurore Tétrault; 2ème prix, L. Pelletier; 3ème prix, Jeanne Pelletier; 4ème prix, Marie Hermary; 5ème prix, Blanche Montcalm; prix caché, Mlle Rose Ruel.

Messieurs: 1er prix, Th. Marius; 2ème prix, M. Saint-Mars; 3ème prix, G. Péru; 4ème prix, Charles Dufault; 5ème prix, Narcisse Fournier; prix caché, Hector Pelletier.

Les prix d'entrée furent gagnés par Mme Omer Pelletier et M. Auguste Francis.

Prix de rafle, $10 en or, gagné par M. Siméon Dussault.

Nos sincères remerciements à la Fanfare La Vérendrye, qui ouvrit la soirée par un joli programme musical; MM. C.-N. Dupas et W. Lévêque pour la saynète qui fit éclater tant de rires parmi l'assemblée; la commission scolaire, pour le prêt de la magnifique salle et tous les membres et amis du Cercle Ouvrier, venus de toute part, — car l'on remarquait des amis venus de Transcona, Holy Cross, Saint-Vital, Winnipeg et ailleurs — qui ont bien voulu nous encourager en venant se divertir.

Encore une fois, un grand merci à tous.

• • •

La prochaine assemblée du Cercle Ouvrier Saint-Joseph aura lieu le mardi 18 mars, à l'école Provencher. Tous, membres ou non, sont les bienvenus. Les résultats de la partie de cartes seront annoncés.

LE SECRETAIRE.

PETITES NOTES

Nous sommes heureux de présenter nos félicitations et nos meilleurs voeux à M. Victor Mager, qui vient d'entrer dans sa 81ème année. M. Mager est l'un des plus anciens pionniers du pays. Dans sa jeunesse, il a été le témoin oculaire du soulèvement des Métis de la Rivière-Rouge.

• • •

Mardi dernier, les parents et amis de Mme J.-E. de Gagné se sont réunis chez sa soeur, Mme Henri Boivin, Franklin Apts., Winnipeg, et lui ont présenté une jolie bourse à l'occasion de son départ pour Montréal. Mme de Gagné est partie rejoindre son mari, qui a été nommé gérant général de la compagnie Louis Dow, pour la province de Québec, avec résidence à Montréal. Mme de Gagné s'est rendue de Winnipeg à Chicago, où elle visitera ses frères, MM. Henri et Alfred Couture, et continuera de là à Montréal.

• • •

Mme E.-J. Sowerby remercie les personnes qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de son père, M. Hormisdas Saint-Onge.

CONCIERGE

Des demandes pour la position de concierge, à l'école Provencher, Saint-Boniface, seront reçues par le soussigné, jusqu'à huit heures du soir, le jeudi 20 du courant.

Prière de spécifier qualifications et salaire demandé.

LOUIS BETOURNAY,
Secrétaire-trésorier,
D. S. de Saint-Boniface No 1188,
Institut Collégial Provencher.

GERMAINE ACREMANT

Ces Dames aux Chapeaux Verts

Feuilleton de la "Liberté" No 15

(Suite)

— Vous lui en avez adressé des sourires, et fait des boniments? Vous croyez peut-être que je n'ai pas remarqué votre manège... Ah! vous saviez, pour lui, trouver des gentillesses plus que pour nous... Vous espériez sans doute qu'il vous épouserait... Mais, malheureuse, pendant que vous tentiez de l'enjôler, il suffisait de le regarder pour voir qu'il se moquait de vous...

— Ce n'est pas vrai! ce n'est pas vrai!

— Oseriez-vous me le soutenir en face?...

La lune s'est voilée. La lampe jette le grandes ombres tragiques dans la chambre. Telcide a pris dans ses mains la tête de la jeune fille. Penchant son visage sur celui d'Arlette, elle répète, d'une voix sifflante:

— Je vous dis qu'il se moquait de vous...

Les yeux dans les yeux, Arlette lui répond:

— Vous mentez!

— Des excuses! vous allez me faire les excuses, à genoux!

Elle lui a saisi le poignet et la brusque:

— Non, non, lâchez-moi. Je m'en irai... Je vois que je vous gêne... Jamais vous ne m'avez aimée. Vous n'entendrez plus parler de moi, je vous le jure...

— Partir? où irez-vous?

Telcide ricane, mais ses lèvres tremblent de colère...

— Vous êtes une fille rebelle, mais je vous dompterai... Dès demain, je dirai à M. le Grand Doyen les injures dont vous m'avez couverte... Ce n'est pas le mariage qu'il vous faut, c'est une maison de correction...

Claquant la porte, Telcide est sortie...

Sur la chaise, où elle est tombée, Arlette demeure, comme hébétée. Que s'est-il passé? Elle n'en sait plus rien. Ses tempes bourdonnent. Dans le ciel, le nuage est passé. A nouveau l'éventail d'argent se déploie à ses pieds. Il semble qu'à son souffle s'évanouissent les soucis.

Jacques est si loin de sa pensée! Elle a perdu tout espoir d'être aimée.

Avec une hâte fiévreuse, elle jette pêle-mêle, dans son sac de voyage, ses souvenirs les plus précieux. Elle ne restera pas une minute de plus dans cette maison si étroite qu'aucun rêve n'y peut déployer ses ailes. Son corsage remis, son manteau sur les épaules et son chapeau sur la tête, elle entr'ouvre la porte de sa chambre.

Comme l'escalier est noir!

Elle avance à tâtons en retenant même sa respiration. Dans le silence, tinte le lourd tictac du balancier de l'horloge dans la salle à manger.

Où va-t-elle?

Elle n'en sait rien. Comme une somnambule, elle se dirige avec une précision rare.

Dans le couloir elle prend bien soin de traîner ses pieds sur les dalles pour qu'aucun bruit ne la trahisse. De quel excès Telcide ne serait-elle pas capable si elle la surprenait ainsi?

Elle n'est plus séparée de la liberté que par la porte, dont elle tire les verrous, dont elle détache la chaîne et dont elle tourne la clef.

Enfin!

Voici la rue.

Arlette, inconsciemment, tend ses bras vers la lumière bleu foncé qui coule du ciel. Ce n'est plus un éventail d'argent que la lune projette, c'est une nappe qu'elle répand. L'émotion est-elle trop forte? Le ressort, qui l'animait, se brise-t-il tout d'un coup? Elle ouvre la bouche pour crier. Aucun son ne sort de sa gorge. Elle s'abat sur le sol, inanimée.

CHAPITRE VII

Les persiennes sont closes et les rideaux tirés. Comme pour écarter des voiles, Arlette passe les doigts sur ses yeux. D'où vient qu'elle est couchée?

Quelle heure est-il?

De grosses gouttes de sueur perlent à son front. Au bruit qu'elle fait en se retournant et en rejetant la couverture pour se dégager la poitrine, la porte s'ouvre:

— Vous êtes réveillée?

— Oui, ma cousine Marie...

D'un coup sec, la fiancée de M. Hyacinthe fait glisser sur leurs tringles les grands rideaux. Des raies de lumière dorée apparaissent à la fenêtre. Arlette distingue que la physionomie de sa cousine est affligée et douloureuse. Elle lui tend les bras pour l'embrasser. Au contact de ses mains sèches, elle s'aperçoit que les siennes sont moites.

Quel est ce mystère? serait-elle souffrante? Elle ne se souvient de rien.

— Comment vous sentez-vous? lui demande Marie.

— Mais je me sens très bien.

— Ah! tant mieux!...

— Je suis même enchantée de vous voir.

Par ce besoin de tendresse qu'éprouvent les malades, elle invite sa cousine à approcher sa chaise du lit pour qu'elle puisse poser sa tête à côté de la sienne sur l'oreiller et que leurs joues se touchent:

— On est bien ainsi, n'est-ce pas?

— Oui... J'espère que vous ne souffrez pas?

— Non... Mais je souffrirai si vous ne me racontez pas tout de suite comment et pourquoi je suis ici...

— Mais...

— Parlez... je vous écoute...

— Ma petite Arlette, vous êtes à présent hors de danger... Le médecin est venu. Il a ordonné des cachets, qui vous ont fait dormir... Mais quel saisissement lorsqu'on a sonné en pleine nuit pour nous dire que vous étiez évanouie sur nos marches, dans la rue! Vous étiez pâle comme une morte... Notre soeur Telcide nous a dit qu'elle connaissait la raison de votre mal. Elle prétend que vous avez voulu essayer un coup de tête, et que le ciel vous a punie... Apprenez-moi la vérité, Arlette...

— La vérité?... mais elle est très simple... Je vivais heureuse dans cette maison, parce que je croyais y avoir au moins une amie... J'espérais qu'en cas de danger cette amie me soutiendrait... Il y a un homme qui me doit tout son bonheur. Je croyais pouvoir compter sur son amitié... Voyez comme c'est étrange, ma cousine Marie, au moment où j'ai été attaquée, je me suis trouvée sans consolation et sans appui. Et celui qui aurait dû me protéger est précisément celui qui a eu la malencontreuse idée dont je meurs...

— C'est sans doute à cause de M. Duthoit?

— "Sans doute?" J'admire votre candeur, ma chère cousine...

— Pourquoi?

— Si on vous commandait d'épouser un autre professeur que M. Hyacinthe, que répondriez-vous?

— Je pleurerais et je refuserais.

— Eh bien! c'est ce que j'ai fait... Oh! je ne vous en veux pas de ne pas m'avoir défendue... Ce n'est pas de la colère que j'éprouve, c'est plutôt du chagrin... Vous n'en êtes pas responsable... Vous vivez, n'est-ce pas? dans un idéal... Vous poursuivez l'accomplissement d'un rêve... Il est humain que plus rien n'existe dans vos pensées que votre bonheur... Votre esprit est si facilement encombré! Vous êtes excusable d'avoir oublié notre double rendez-vous dans l'ombre de la cathédrale...

— Je pensais que...

— Vous pensiez qu'à mon âge on est incapable d'un sentiment durable. Vous pensiez que mon amour pour Jacques de Fleurville n'était qu'une amusette dont peut-être en vous-même vous déploriez l'inconséquence. Vous pensiez que j'accepterais un être aussi grotesque qu'Eugène Duthoit... "C'est admirable!" Mais je vous en supplie, ma cousine Marie, ayez pitié de moi... Vous n'imaginez pas à quel point je souffre... Il y a des femmes que le succès rend meilleures, il en est d'autres qu'il rend mauvaises, méchantes, insensibles... Vous n'ignorez pas d'ailleurs que, pour devenir ... dans le monde, avoir mille ... pour que leur fortune ne soit pas trop humiliante pour autrui... Je vous le dis tout bas pour que personne ne nous entende... Mais, en vous mariant tard, après des années laborieuses, vous êtes un peu une parvenue du bonheur... Ma petite cousine... Oh! vous ne faites pas le mal consciemment... Mais, c'est bizarre! pour faire le bien, vous avez besoin qu'on vous prenne par la main et qu'on vous conduise...

— C'est bien, Arlette, conduisez-moi...

— Je vous rappellerai seulement ce que votre confesseur vous a appris... lorsqu'on commet une faute, il ne suffit pas d'en avoir le regret, il faut la réparer...

— Je suis prête à signaler à M. Hyacinthe que son neveu vous déplaît.

— Ce n'est pas suffisant. Car je le lui ai dit déjà!

— Ah? C'est sans doute pour cela qu'il n'est plus revenu depuis le dîner des fiançailles.

— Il est indispensable que vous interveniez auprès de votre soeur Telcide...

— Je n'oserai jamais...

— C'est indispensable!... à moins que... vous ne préfériez une autre solution...

— Laquelle?

— ...qui vous semblera, au premier abord, exorbitante...

— Voyons!

— ...Mais que vous n'avez pas le droit de me refuser.

— Quelle est-elle?

— C'est que vous alliez vous-même chez Jacques de Fleurville. J'ai calculé les dates. Il doit être rentré de Paris depuis hier. Chacun son tour! Jadis j'ai relancé pour vous, jusque dans sa classe, M. Hyacinthe. Relancez M. Jacques pour moi. Vous serez si gentille!

— Mais c'est très difficile.

— Vous serez ingénieuse.

— Sous quel prétexte?...

— J'ai inventé une tombola. Inventez quelque chose.

— Je tremblerai comme une feuille.

— Votre voix n'en sera que plus émouvante.

— Je ferai cette visite la semaine prochaine. Nous aurons le temps...

— Non. La chose est urgente.

— Dans trois jours alors?

— Non. Plus tôt!

— Demain?

— Tout de suite... Ma faiblesse n'est provoquée que par l'impatience... Dès que vous rentrerez, je serai guérie...

— Mais que lui dirai-je?

— Tout ce que vous voudrez...

— Etes-vous certaine qu'il vous aime?

— J'en suis persuadée... Tour à tour j'ai éprouvé à son égard les sentiments les plus contradictoires. Il avait promis de m'écrire. Il a commencé, puis il s'est tu. A mes premiers enthousiasmes a succédé le doute navrant... Mais l'espoir rejaillit... C'est sans appréhension que je vous envoie vers lui... Lorsqu'on craint une mauvaise réponse, on prolonge le plus possible l'incertitude, qui la précède. Or, j'ai hâte que vous partiez... Je l'aime tant qu'il est impossible qu'il ne m'aime pas! Il suffit que je ferme les yeux pour qu'aussitôt j'imagine qu'il est près de moi, qu'il me prend la main, qu'il me parle... Pour que j'invente aussi objectivement sa présence, il faut qu'au fluide jaillissant de mon coeur, un autre corresponde, qui s'élève au sien... Les pensées que je lui adresse par delà l'horizon, je sens qu'il les reçoit...

— Calmez-vous, Arlette, la fièvre vous reprend. Votre front est brûlant...

— Partez, ma cousine Marie... J'essaierai de sommeiller jusqu'à votre retour pour que les minutes me soient plus brèves... Partez... Et que votre affection pour moi vous inspire...

— Je pars... J'essaierai de mon mieux... Je vous le promets...

Tendrement elles s'embrassent. Pour ne pas être ennuyée par ses autres cousines, Arlette fait mine de se rendormir. Et Marie sort de la chambre.

Il est quatre heures de l'après-midi! Elle prétexte une course urgente et s'en va... Depuis qu'elle est fiancée, Telcide lui laisse une liberté relative...

Juste au moment où elle pénètre dans la rue qu'habite M. de Fleurville, ce dernier monte en automobile. Elle hésite. Doit-elle se précipiter pour lui parler avant que son chauffeur n'ait tourné la manivelle? Mais non. Que lui dirait-elle? Ce n'est pas lui, c'est son fils qu'elle doit rencontrer. A pas menus, elle passe donc devant la maison sans s'arrêter. Elle s'éloigne d'une trentaine de mètres. La voiture ayant démarré, emmenant son propriétaire, elle revient sur ses pas. Elle est assez satisfaite, car la difficulté des circonstances lui a donné de l'imagination. Elle a dressé dans sa tête tout un plan:

— Est-ce que M. de Fleurville est chez lui? demande-t-elle au valet de chambre, qui s'est empressé à son coup de sonnette.

— Non. Monsieur vient de sortir à l'instant. Vous avez dû le rencontrer.

De son air le plus innocent, en baissant les yeux, elle répond:

— Je ne l'ai pas aperçu... Est-ce qu'en son absence, je pourrais voir M. son fils?

— M. Jacques?

— Oui.

— Donnez-vous la peine d'entrer. Vous devrez l'attendre un moment. Il est en train de ... sa douche ... ne sera pas long... Il ... sonne précisément pour que j'aille lui faire sa friction... Qui aurai-je l'honneur de lui annoncer?

— Mademoiselle Marie Davernis.

Sa douche! sa friction! il n'en faut pas plus pour que la fiancée de M. Hyacinthe ait aussitôt la folie des grandeurs... Plus tard elle exigera que le professeur prenne des douches et des frictions. Non pas tant pour l'hygiène que pour le plaisir qu'elle aura de le faire dire à la porte!

Introduite dans le petit salon où Arlette a été reçue, sa première exclamation est celle-ci:

— Tiens! ils ne mettent pas de housses!

Et la seconde:

— Oh! oh! ils ont des tapis partout!...

Elle hésite un instant à s'asseoir tant les fauteuils lui paraissent somptueux. Enfin elle s'installe dans une bergère où elle enfonce doucement en se demandant comment elle s'en relèvera jamais. Et elle regarde autour d'elle. Il n'est pas mauvais qu'elle prenne des leçons de goût puisque bientôt elle sera maîtresse de maison. Ainsi elle remarque, pour les tableaux, que le nom du peintre est inscrit dans un petit cartouche de cuivre sur le cadre. Elle lit: Fragonard, Cézanne... Elle possède un paysage que lui a offert un de ses cousins. Elle mettra, de même façon, en vedette, son nom: Brendois...

Quand Jacques de Fleurville se présente, elle doit s'arc-bouter sur les bras de la bergère pour se dégager de l'étreinte du coussin, étreinte si neuve pour elle!

— Mademoiselle, je vous présente mes hommages...

— Monsieur.

— Qu'est-ce qui me vaut l'honneur de votre visite?

— Voici. Je dois prochainement me marier...

— Toutes mes félicitations...

— Avec M. Ulysse Hyacinthe, professeur au collège...

— C'est un homme éminent.

— N'est-ce pas?... Je vais donc quitter la maison de mes soeurs, la maison où je suis née, la maison où j'ai vécu des années si heureuses, en un mot la maison, dont M. de Fleurville est le propriétaire.

— Je vous adresse mes voeux de bonheur...

— Je vous remercie... Or, je voudrais avant de les abandonner, laisser à mes soeurs un souvenir durable. Depuis huit ans, il est une question qui les inquiète et même les bouleverse...

— Celle de la nochère?

— Oui... Ma soeur Telcide ne fera aucune concession. M. de Fleurville s'obstinera dans son refus, parce que l'un et l'autre sont également butés. Je serais très fière si par mon intervention une solution amiable pouvait être obtenue. Ce conflit n'a que trop duré, n'est-ce pas? Si les deux partis en présence n'en avaient pas fait une question d'amour-propre, il serait depuis longtemps résolu. Mais, si vous vouliez bien m'aider peut-être à nous deux trouverions-nous une transaction.

— Je vous promets, mademoiselle, d'en parler à mon père. J'insisterai si cela est nécessaire. Mais je crois que ce sera inutile. Mon père appréciera trop votre démarche pour ne pas désirer vous plaire.

— Oh! merci, monsieur.

... Marie se lèverait volontiers pour ... serrer les mains du jeune homme, tant elle est contente, mais il y a d'une part la profondeur de la bergère, qui l'en empêche, et de l'autre ... elle appréhende d'aborder maintenant le véritable but de sa mission. Quels mots doit-elle prononcer pour que la conversation s'engage sur un terrain favorable? Elle s'interroge, lorsque Jacques lui dit:

— Me permettez-vous, mademoiselle, de vous demander des nouvelles de votre petite cousine?

La surprise est telle que Marie en a la gorge serrée. Avec peine elle prononce:

— Arlette?

— Oui...

Par réaction, elle devient soudain très loquace. Son exubérance est même excessive:

— Arlette est souffrante...

— Gravement?

— C'est-à-dire que ce doit être surtout nerveux. Je ne sais pas exactement ce qui s'est passé. Elle a dû avoir une violente contrariété. Mais nous avons été fort inquiètes. Et dame! nous le sommes encore un peu...

— Une contrariété?

— Oui... Entre nous, je crois qu'il a été question pour elle d'un mariage... Peut-être ma soeur Telcide a-t-elle insisté pour qu'elle accepte certain prétendant de son choix... Je n'ai aucune précision... Mais notre pauvre petite est couchée avec une forte fièvre...

Si Marie n'était tout entière absorbée par l'invention de son boniment, elle observerait la physionomie brusquement attristée de Jacques de Fleurville. Rien que dans son regard soucieux, elle lirait qu'Arlette n'a point tort de lui garder sa confiance.

— Vous ne pouvez vous imaginer, mademoiselle, combien je suis affecté d'apprendre que votre cousine est ainsi malade. Vous voudrez bien lui transmettre les souhaits les plus sincères que je forme pour sa guérison rapide et complète. D'ailleurs, si demain elle était assez rétablie pour quitter sa chambre, je les lui exprimerais volontiers de vive voix...

— Comment?

— Pour la "nochère", je demanderai à mon père d'aller jusque chez vous demain après déjeuner. Je l'accompagnerai.

— Ne doutez pas qu'Arlette soit ravie de vous voir...

La visite terminée, Marie est pressée d'annoncer à sa petite cousine la grande nouvelle. Jamais elle n'a marché si vite. Elle court presque, si bien que, dans l'enclos, peu habitué à de telles vitesses, son arrivée soudaine fait s'envoler des troupes de pigeons en débandade.

CHAPITRE VIII

Le lendemain, au grand étonnement de Telcide, de Rosalie et de Jeanne, Marie connaissant seule la raison de ce miracle, Arlette s'est levée, très gaie, un peu plus pâle seulement que de coutume. Dans ses yeux brûle une flamme ardente.

Ernestine lui annonce que, pour fêter sa guérison, elle servira un gâteau de semoule aux raisins de Corinthe.

Il n'en faut pas plus pour que Rosalie, Jeanne et Marie, dont c'est le régal, soient en effervescence. Mais Telcide garde sa mine renfrognée des mauvais jours. Elle n'a rien abandonné de son projet. Pour l'instant, elle se contente de manifester à Arlette le mépris du silence. Elle affecte de ne lui point parler... Mais elle se réserve pour une offensive nouvelle et définitive:

— Cousine Telcide me boude, confie Arlette à Marie.

— Elle ne boudera plus tout à l'heure quand je lui annoncerai la réparation prochaine de la nochère.

— C'est au dessert que vous lui ferez cette surprise?

— Oui...

Jusqu'à ce moment, la fiancée de M. Hyacinthe ne tient plus en place. Son secret l'étouffe. Elle aimerait presque que l'une de ses soeurs le lui arrachât. Ainsi elle glisse à Rosalie en confidence:

— Tantôt je vous apprendrai une chose qui vous étonnera beaucoup...

Rosalie, qui est amorphe, répond:

— Ah!

Elle ne sollicite aucune autre explication...

Enfin voici le dessert. Le gâteau de semoule est sur la table. Sous les yeux attendris d'Ernestine, qui surveille l'effet produit de son oeuvre, comme un auteur dramatique surveille sa pièce au bord des coulisses, ces demoiselles se délectent.

Soudain Marie déclare:

— Mes soeurs, avant que de vous quitter pour vivre sous le toit de M. Hyacinthe, j'ai voulu combler un de vos voeux...

— Vous? lance Telcide sur un ton qui dénote à quel prix elle évalue l'intelligence de Marie.

(A suivre)





PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 60 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Si vous avez l'intention d'acheter un poêle électrique usagé, mais remis en parfait état et garanti, voyez

FONTAINE & COMPAGNIE
Tél. 201 625 — 165, ave. Provencher
Nos prix défient toute concurrence.

OCCASION — A vendre: 100 actions ordinaires Gaspard & Company Ltd. en un seul ou plusieurs lots. Capital autorisé, $100,000. Capital payé, $51,760. Réserve et profits, $21,316.91. S'adresser à **Paul Jouvrin, agent consulaire de France à Edmonton, Alta.** Tf

---

A VENDRE — Cours du soir de 4 mois à la meilleure école commerciale de la ville. Grande réduction à prompt acquéreur. S'adresser à **Boîte 29, la "Liberté".** Tf

---

POURQUOI vous faire opérer, pour calculs biliaires, appendicite, maladies du foie et de l'estomac? Employez Hepatola, le grand nettoyeur du système. Prix, $6.75 par colis postal. **Mme Geo.-S. Almas, Boîte 1073—11, Saskatoon, Sask.** 52

AGENTS — Compagnie financière offre emploi à deux hommes bilingues, intelligents et ambitieux. Ouvrage de dehors. Rapide promotion et bel avenir pour bons sujets. S'adresser à **Jean Haran, 302, Boyd Bldg., Winnipeg, ou Chambre 228, St-Charles Hotel, Winnipeg, Man.** 41

ON DEMANDE — Vendeur expérimenté et livreur de lait. Bons gages. Recommandations exigées. S'adresser **à Boîte 12, la "Liberté".** 40

VICES DU SANG, boutons, digestions difficiles, migraines, constipation, congestions, hémorroïdes, rhumes, maladies de la peau, acné, douleurs, rhumatismes vaincus radicalement par la Tisane de Cîteaux de l'Abbaye des Trappistes (France). **Mme A. Le Gouarguer, agent dépositaire, 203, rue Notre-Dame, Saint-Boniface.** Prix, 60 sous. 42p

---

A VENDRE — Saint-Norbert: Terrain, 1 acre ½, avec bungalow, 6 chambres, intérieur plâtre, dehors stucco; semi-moderne, très chaud. Proximité école, église, bureau de poste, tramway; très bonnes conditions, très bas prix. S'adresser à **Mgr Cloutier, Saint-Norbert. Téléphone 4004 723.** 41p

---

VEUVE FRANCAISE, seule, 45 ans, désire position chez monsieur seul ou "bachelor". Aime la campagne. Ecrire à **Marie Haun, 8651, Burnham, So. Chicago, Ill.** 41p

---

TERRE A LOUER de 205 acres à La Broquerie, dont 75 acres en culture, et 40 en foin; à 5 minutes de l'église et à ¾ de mille des chars; plus maison, bâtisses de ferme, puits artésien, etc. Pour informations s'adresser à **Mme J. Brisson, 274, rue Goulet, Norwood, Man.** 42p

---

A VENDRE à Saint-Norbert: Lot et maison, douze chambres; place centrale pour hôtel, restaurant, etc. S'adresser à **Hubert Lamoureux.** 43

A LOUER — Suite moderne, meublée ou non meublée, dans une maison privée, pas éloignée des tramways. S'adresser **à 218, boulevard Dollard, Saint-Boniface.** 42

ON DEMANDE 100 VOLAILLES — Expédiez-nous sans tarder vos poules vivantes; nous payons les plus hauts prix. Poules de plus de 6 livres, no 1, 26 sous la livre; 5 à 6 livres, no 1, 23 sous. Canards vivants, 5 livres, 25 sous la livre. Ces prix sont bons jusqu'au 1er avril, f.o.b. Winnipeg. Cages sur demande. Pour un prompt paiement, expédiez à un pionnier dans le commerce des volailles: **L. Ohrenstein, 104, rue Aikins, Winnipeg.** 41p

---

A VENDRE — Maison de 6 chambres, rue des Meurons. Très moderne, en bonne condition. Chauffage à vapeur. Prix, $3,000. Comptant, $500. $35 par mois. Intérêt 5%. S'adresser à **C.-A. Gareau, 535, rue des Meurons. Téléphone 202 450.** 41

Poussins "HAMBLY" couvés à l'électricité, provenant d'oeufs choisis et approuvés par le gouvernement, d'oeufs de groupes R.O.P. enregistrés et d'oeufs de poules de race pure

Electrically Hatched BABY CHICKS

	25	50	100
Plymouth Rocks barrés	$5.00	$10.00	$19.00
Leghorns blanches	4.75	9.50	18.00

Wyandottes Buff Orpingtons, Minorcas noires, $22.00 par 100.

OFFRE D'ESCOMPTE sur toute commande payée en entier le 15 mars. Nous ajouterons 10 poussins gratuits par commande de 100 poussins, 5 poussins par commande 50, 2 poussins par commande 25.

HAMBLEY ELECTRIC HATCHERIES LTD.
Winnipeg, Régina, Saskatoon, Calgary

Faites vos commandes à notre succursale la plus rapprochée

AU SACRE-COEUR

Une de nos réunions mensuelles

Le nombre des membres augmente, oui, des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste. A qui est dû cet accroissement? A l'action du comité de recrutement et à l'encourageante publicité de notre journal local, la Liberté.

Et maintenant, un résumé de la dernière assemblée mensuelle. Le secrétaire, M. B. Léveillé, le trésorier, M. L. Lemire, lisent leurs rapports. Adoptés. Admission de sept nouveaux membres. Le concours de "snooker" est lancé: malheureusement... ou heureusement, de bons joueurs ont déjà subi des défaites; mais attendons la fin.

A propos du 25ème anniversaire de la paroisse, M. J.-A. Dostert nous transmet les intentions de la commission scolaire paroissiale quant à la participation de la Société Saint-Jean-Baptiste aux fêtes jubilaires de juin prochain: on lui demande de s'occuper des décorations. Assurément les membres de la Saint-Jean-Baptiste seront à la disposition de M. Dostert.

Avant de terminer, exprimons nos remerciements à ceux qui vinrent grossir l'assistance lors de cette assemblée du deuxième dimanche de mars, et espérons que, le plus possible, les nouveaux membres donneront à leur société nationale l'encouragement de leur présence.

Des billets à pleins sacs

Mme Origène Roy désirait vendre des billets de rafle, elle désirait des tables fournies et bien payées, des prix riches et nombreux, un programme musical court et excellent, un goûter servi sur nappes et sans doute plus substantiel que des compliments; préparé de longue date, le succès de la soirée paroissiale du 9 mars a réellement correspondu aux prévisions de Madame l'organisatrice.

Que le rapport de cette partie de cartes lui soit donc dédié en guise de remerciement.

Les joueurs se partagèrent en deux groupes, ceux du whist et du bridge, et M. J.-A. Dostert desservit l'atout dix-huit mains durant.

Les prix de bridge revinrent aux suivants: à Mlle B. Vien et à M. F. Dykes; à Mlle D. Dykes et au Dr P.-E. Laflèche; à Mme G. Laflèche et à M. P. L'Heureux; Mme A. Préfontaine et M. H. Ballard s'en tinrent aux prix de consolation.

Au whist: cette liste comprend ceux qui gagnèrent des prix ou tirèrent au sort, à cause d'égalité de points. Mmes M. Verrier, C. William, A. Jodoin, F. Gauthier, E. William, G. Cyr, Mlle L. Laflèche et D. Dumoulin. Puis, MM. F. Léonard, A. Dandurand, T. Gareau, L. Gareau, A. Germain, T. Flood, G. Musselman et E. Mager.

Deux prix d'entrée: Mlle L. Fortier et M. Paul L'Heureux. Rafles: Mme Rajotte et M. G. Léveillé.

Simple et court, le programme musical consista en chansons accompagnées de piano; il fut exécuté par Mlle A. Dostert accompagnant Mlle Gosselin, et par Mlle M. Buckham accompagnant Mlle Timmins.

Et la vingt-quatrième heure du jour fuyait insensiblement vers la nuit des temps...

Le 16 mars

Deux organisatrices, Mme D. Léger et Mme Landry, préparent un autre appel à la générosité en faveur de notre église-école. Elles vous invitent à la partie de cartes du 16 mars au soir. Moyennant 50 sous, vous aurez droit à un des 26 prix.

Au presbytère

Enregistrons les noms de trois visiteurs, celui du T. R. Père provincial des Oblats du Manitoba, celui du principal de l'école indienne de Fort Alexandre, et celui du curé de Rouyn.

Résultat des concours du mois

10e grade: Mlles Simone Aubin et Geraldine Carroll.

9e grade: M. Pierre Germain et Mlle R. Chaput.

8e grade: Mlle M.-Jeanne Guay et M. M. Bourgouin.

6e grade: Mlles Th. Rhéaume et Marg. Montpetit.

5e grade: Mlles L. Saint-Godard et Mad. Aubin.

4e grade: Mlle V. Saint-Godard et M. A. Delorme.

3e grade: Mlles F. Carignan et Th. Thibault.

2e grade: Mlle J. d'Arc Joyal et M. A. Patry.

1er grade: Mlles R. Taillon et L. Latourelle.

Cours préparatoire: Mlles M. Thibault et L. Leger.

Examens de théorie, Conservatoire de Toronto: Mlles Jeanne Belair (honneur), Mlle Emma Roy (passé), Mlle Marguerite Guay (passé).

Votre Ami dans le Malheur

Quand la dépression, la maladie ou le manque d'emploi vous atteignent, quelqu'un vous offre-t-il de la sympathie? Sans doute. Vous offre-t-il une aide pécuniaire? Parfois.

Mais pas souvent

Si vous avez su économiser et que vous avez un compte d'épargnes, les choses sont différentes. Vous pouvez tirer sur votre compte et vous remettre sur pied.

Ne prenez aucun risque

Protégez-vous en ouvrant un compte d'épargne aujourd'hui

Province of Manitoba Savings Office
DONALD ET ELLICE et 984, RUE MAIN
WINNIPEG

AVEZ-VOUS MAL AUX PIEDS?
Si oui, ne manquez pas de visiter le Dr G. Albert. Vous éprouverez un soulagement immédiat à tous vos maux de pieds, à partir des cors jusqu'aux pieds plats.

DR G. ALBERT
511, édifice Somerset, Winnipeg
Téléphone 80 773

LE NOUVEAU
CAFE OLYMPIA
offre les meilleurs repas de la ville à 40 et 50 sous — Cuisine française
JOS. BADALI, gérant
325, avenue Portage (vis-à-vis Eaton)

---

5 jours d'essai **GRATUIT**

CUT PRICE SALE — $3.85

Voici une occasion comme vous n'en avez jamais eue de vous acheter une montre qui vous donnera la plus entière satisfaction comme régularité. Elle a un très fort mouvement **garanti tout Rubis.** De formes ronde, carrée ou mode de fantaisie. Prix uniforme, $3.85. Envoyez-nous 3 sous seulement avec votre commande, vous payerez la balance quand la montre vous sera livrée. Portez-la 5 jours. Montrez-la à vos amis, demandez-leur quel en est le prix et ils vous diront certainement un prix de trois fois supérieur à celui que vous avez payé. Si vous nous la retournez, nous nous ferons un plaisir de vous rembourser votre argent, y compris les frais de poste. Cette offre n'est bonne que pour quelque temps. **FAITES VOTRE COMMANDE AUJOURD'HUI.**

Factory Surplus Sales Co.
Dépt F3, WINDSOR, ONT.

En parlant devant la Société Américaine pour l'Amélioration municipale, Leslie Vickers dit:

"Les Municipalités et les Compagnies de transport ne devraient pas être regardées comme deux parties d'un marché où chacune s'efforce d'avoir le plus possible aux dépens de l'autre. Il est plutôt vrai que toutes deux coopèrent dans l'importante fonction de fournir aux citoyens d'une ville les moyens de conduire leurs affaires avec confort et promptitude."

WINNIPEG ELECTRIC COMPANY

"Votre garantie d'un bon service"

La Toupin Lumber & Fuel Compagnie Ltée
338, RUE BERTRAND — SAINT-BONIFACE
Téléphone 201 105

Marchands de matériaux de construction de tous genres — Estimés cordialement fournis sur demande

Aussi
Toutes les meilleures qualités de charbon connues
McLeod River, Foothills, Champion Drumheller, Koppers Coke
CHARBON DUR SCRANTON
Prix spéciaux au char — Expédition à la campagne



UN JOLI PETIT BONNET D'ENFANT
Aussi délicat que sa délicate petite tête

En crêpe de Chine, garni de jolis plissés, d'un ruché et de points à la main d'après le genre des meilleurs fabricants de bonnets d'enfants. Jolies nuances pastel. Prix **$1.25**

D'autres magnifiques bonnets anglais sont en soie blanche épaisse, style bande unie garnie de motifs de broderie de même couleur et d'un double ruché. Prix **$1.50**

Manteau de Bébé en tricotine

Quand bébé atteint l'âge avancé d'un à 3 ans, cet adorable manteau en tricotine est ce qui lui convient. Il est de teinte bleue comme ses yeux, garni d'une demi-collerette doublée en soie rouge.

Le joli petit col est enjolivé d'une boucle de même matériel avec boucle de métal et doublé en soie rouge. Prix **$5.95**

Rayon des enfants, 5ème étage

Barboteuse en Soie Fuji



Votre fiston sera l'image du printemps dans cette jolie barboteuse en soie fuji. Elle est de nuance jaune jonquille avec empiècement blanc froncé garni en jaune. Style enveloppe. Grandeurs: 6 mois à deux ans. $2.95.

Un autre joli modèle du même prix est en soie bleue, jaune ou rose avec empiècement carré garni de plissés; le col et les poignets blancs sont enjolivés de points de fantaisie. Prix **$2.95**

Heures de magasin, y compris le samedi: 8 h. 30 à 5 h. 30

THE T. EATON CO LIMITED
WINNIPEG — CANADA

Heures de magasin, y compris le samedi: 8 h. 30 à 5 h. 30

WINNIPEG

Ligue des Dames Auxiliaires des Réservistes Français C.L. — B.E.S.L.

Dans le compte rendu des élections annuelles qui ont eu lieu le 27 février dans les bureaux de la Légion Canadienne, il a été omis par inadvertance et bien involontairement, que le Comité d'organisation et de réception était composé par Mmes J.-B. Burgoyne, W.-R. Head et Mlle Aurore Gervais.

Denise GYDE,
Secrétaire.

La pièce du Cercle Molière

Encore quinze jours! Deux semaines passent vite et, devant une assistance frémissante d'enthousiasme, M. A. Boutal, directeur dramatique du Cercle Molière, présentera, sur la scène du théâtre Walker, une des meilleures comédies, "Le jeune homme qui se tue". Quiconque a été à Paris il y a quelques années peut se rappeler avoir vu les grandes affiches noires et jaunes d'un théâtre des Boulevards porter un énorme numéro, tel que 205ème représentation, de la pièce de Georges Berr: "Un jeune homme qui se tue". A cette occasion, permettez-nous de vous rappeler que Winnipeg ne permettant pas encore d'atteindre de tels records, la représentation du jeudi 27 mars sera l'unique création au Manitoba de cet immense succès parisien!

Que de raisons vous avez de venir au théâtre Walker le 27 mars! Tout d'abord, c'est la mi-carême, et, de temps immémorial, il est de coutume de s'amuser en ce jour de fête universelle. Ensuite, vous aimez tous la vieille gaieté française; n'étant pas insensibles, une larme au coin de l'oeil ne vous vient pas avec déplaisir; soucieux de votre santé, vous n'oubliez pas non plus que le rire, le franc rire, est le meilleur signe de la santé humaine! Enfin, il est une autre raison, moins personnelle peut-être, mais non moins importante; le Cercle Molière est, en quelque sorte, le porte-drapeau de l'art littéraire français au Manitoba; il s'est donné un but: donner chaque année au moins un chef-d'oeuvre de la scène française; le produire sur la plus grande scène de Winnipeg, le théâtre Walker, et montrer à tous que la langue française, toujours vivace, sait briller à l'occasion. Vous vous devez tous de venir, d'accourir même, assurer au Cercle Molière ce succès moral qui est peut-être le meilleur ressort. N'oubliez pas que tout le monde a les yeux fixés sur le Cercle Molière à cette époque de l'année! Allez aux coins des rues de Winnipeg et de Saint-Boniface, allez partout et vous verrez, flamboyantes, les grandes annonces en couleurs imprimée par la Liberté de Saint-Boniface. Regardez les poteaux des tramways: vous les verrez barrés de papillons portant imprimés les noms de la pièce et de son auteur. Tout cela contribue largement à raviver le français, langue séculaire; pour compléter l'oeuvre du Cercle Molière, il faut votre assistance à ses représentations, vos applaudissements à ses performances, votre soutien complet en un mot. Et ce soutien, nous sommes sûrs que vous nous le donnerez maintenant, comme dans le passé.

Il y a deux ans, le Cercle Molière ne comprenait qu'une petite poignée de membres. Aujourd'hui, autour du président, le docteur J.-J. Trudel, gravitent cent quarante amis de la langue et du théâtre français. C'est un fait acquis!

Hâtez-vous donc de téléphoner ou d'aller voir M. A. Boutal, à l'imprimerie de la **Liberté**, avenue Provencher; il tient là le plan du théâtre et fera de son mieux pour combler vos désirs. Mais hâtez-vous, car le temps approche où les meilleures places seront toutes prises! Qui ne veut pas voir "Un jeune homme qui se tue!", de Georges Berr, présenté par le Cercle Molière?

P. de SAINT-DENIS,
Secrétaire.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Mercredi dernier, 5 mars, avait lieu l'assemblée régulière du mois de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, qui fut suivie d'une conférence par Mme de Denus. Mme Laberge, présidente, présenta la conférencière, qui nous donna d'une manière spirituelle et charmante "l'histoire du collier de Marie-Antoinette".

Mme Dubuc-Boswell remercia Mme de Denus de s'être rendue si aimablement à l'invitation de notre présidente. Lorsqu'il s'agit de la Fédération, Mme de Denus n'hésite jamais à donner et de son temps et de son talent. Au nom de toutes, nous la remercions sincèrement.

* * *

Un concours de bridge, sous la direction d'un comité composé de Mmes Laflèche, A. Desjardins, H. Baudry, D.-L. Léger et A. Lafrance, est en voie d'organisation. Pour plus de détails, s'adresser à un des membres du comité.

Hermine FRAPPIER-LOVE,
Secrétaire.

PETITES NOTES

Lundi matin, à 9 h. 45, au bureau de la Banque de Commerce situé à l'angle des rues Princess et William, un bandit a enfermé dans le coffre-fort le gérant et ses trois employés et a pris $2,400 dans la caisse. Aucune trace du voleur.

* * *

Mme Hélène Murray, professeur de français au St. John's College, a été frappée par un camion automobile comme elle traversait la rue en face de cette institution. Elle est morte le lendemain à l'Hôpital Général. Mme Murray, née Jude, était Française.

* * *

L'archevêque Matheson, parlant devant la Société Historique de Winnipeg, à l'Université, sur l'éducation au Manitoba avant 1870, a rendu hommage à l'oeuvre des catholiques et rappelé que le Collège de Saint-Boniface avait été le premier fondé dans le Nord-Ouest.

* * *

La municipalité rurale de St. James est la première à s'organiser en district sanitaire sous le nouveau système qui partage les dépenses entre la fondation Rockfeller, le gouvernement provincial et la municipalité. La garde-malade sera Mlle Anna Blais, qui ira suivre un cours de six semaines à Lansing, Mich., aux frais de la fondation Rockfeller.

La peine de mort pour ces automobilistes

Ottawa. — Les chauffeurs auront à se surveiller, si les mesures draconiennes contenues dans le bill de M. T.-L. Church, conservateur, de Toronto-Nord-Ouest, sont adoptées par les Communes. La peine de mort pour meurtre est proposée contre les chauffeurs négligents risque-tout, ou qui auraient tué une personne sans se porter à son secours ni faire rapport. Ceux qui conduiraient follement seraient passibles de $500 d'amende, de deux ans de prison ou des deux. Ceux dont la négligence aurait causé un accident ou qui auraient négligé de porter secours ou de faire rapport après un accident seraient, eux, passibles de $1,000 d'amende et de cinq ans de prison.

* * *

Un bébé malade—"Il y a trois ans, nous avions un bébé malade depuis l'époque de sa naissance", écrit M. Emil Drews, de Swanville, Minn. "Plusieurs docteurs ne purent nous dire ce dont il souffrait. Un jour, il paraissait aller mieux et le lendemain il avait de nouveau la fièvre et retombait malade. Cela continua jusqu'à son neuvième mois. C'est à cette époque que nous lui fîmes prendre du Novoro du Dr Pierre et à partir du premier jour il commença à aller mieux et se remit vite. Il n'a jamais plus été malade depuis et il est maintenant un enfant fort et bien portant." Des expériences comme celles-ci ont rendu cette incomparable préparation herbeuse la plus populaire des médecines de famille. Seuls des agents spéciaux peuvent la fournir directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

ORGUE A VENDRE

La fusion de deux églises nous permet de mettre en vente un orgue à tuyaux électro-pneumatique à trois claviers et trente-huit jeux. Cet orgue est construit pour être installé dans une tribune, style et fini magnifiques, conviendrait pour vaste église. Il peut être acheté et installé pour à peu près la moitié de sa valeur réelle. Espace requis, 28 pieds de largeur par 1[illegible] pieds de profondeur et 23 pieds de hauteur.

Pour tout renseignement, s'adresser à

Franklin Legge Organ Company Ltd
Architectes et Constructeurs d'Orgues
918-20, rue Dufferin, Toronto, Ont.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.